

GRAVE COLLISION ENTRE UN MINIBUS ET UN CAMION

Au moins six morts et six blessés près de Bordj-Bouarreridj

P 7

JEUNESSE D'ALGERIE

Quotidien national d'information www.jeunessedalgerie.com JEUDI 11 MARS 2021/N° 2446/Prix: 10 DA

TEBBOUNE DEVANT LE CPS DE L'UNION AFRICAINE

Appel à la RASD et au Maroc à s'engager dans des pourparlers directs et sérieux

P 3



RENCONTRE DU MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE AVEC LES PARTENAIRES SOCIAUX

Les principales recommandations



La réforme du baccalauréat, aller vers la suppression de l'examen de la cinquième, la formation des enseignants et le ciblage des matières sont les principales recommandations formulées par les partenaires sociaux lors de leur rencontre, mardi, avec le ministre de l'éducation. P 5

AFFAIRE NADIA LABIDI CONTRE LE PORTE PAROLE DU PT



Le durcissement de la peine requis contre Djelloul Djoudi

P 24

ABDERAZK MAKRI,
PRESIDENT DU MSP

« Nida El Watan sera issue des poches de l'opportunisme, du carriérisme des clientèles »

P 2

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Plusieurs opérations menées par l'ANP en une semaine

P 5

TRANSPORT FERROVIAIRE

Reprise du trafic dans toutes les gares

P 5

LIGUE 1 :



Meziane Ighil de retour à l'ASO Chlef

P 8

EN : La pelouse de Tchaker prête pour accueillir le match de l'Algérie

P 8



BILAN HEBDOMADAIRE DES ACCIDENTS A ORAN

67 accidents de la route ont fait 5 morts et 48 blessés

Cinq (05) ont trouvé la mort et 48 autres ont été blessés dans 67 accidents de la route survenus la semaine passée (du 28 février au 6 mars) à travers le territoire de la wilaya d'Oran, indique, mercredi, un communiqué de la Protection civile. P 6



AUTORITE NATIONALE INDEPENDANTE DES ELECTIONS (ANIE) Le contrôle des sources de financement des élections, une pierre angulaire pour l'édification d'institutions intègres

Le contrôle des sources de financement des échéances électorales constitue une pierre angulaire pour l'édification d'institutions intègres et instaurer un Etat de droit, a affirmé, mardi à Alger, le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi.

S'exprimant à l'issue de l'audience qu'il a accordée à l'ambassadeur d'Italie à Alger, Giovanni Pugliese, M. Charfi a indiqué que «l'édification d'institutions d'Etat intègres requiert, d'emblée, le contrôle et le suivi des sources de financement de l'opération électorale à la faveur de mécanismes efficaces», soulignant que cette démarche a été entreprise à travers la préparation à la création d'un comité indépendant auprès de l'ANIE chargé de l'audit et du suivi de l'opération électorale».

Pour M. Charfi, la création de ce comité en vertu de la loi électorale est à même de «renforcer les capacités de l'ANIE» en matière d'organisation et de contrôle de l'opération électorale en toutes ses étapes. Le projet d'ordonnance portant loi organique relative au Régime électoral, approuvé dimanche dernier par le Conseil



des ministres, prévoit la création d'un comité indépendant placé auprès de l'ANIE et composé de représentants des instances en mesure de veiller au respect de l'éthique et de la bonne gouvernance de l'Etat.

Il s'agit du Conseil d'Etat, de la Cour des comptes et de la Cour suprême. Ce comité oeuvrera à «examiner et à mettre la lumière sur l'opération de financement de toute la campagne électorale, et ce pour plusieurs mois». Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune avait affirmé, à l'issue de l'approbation du projet d'ordonnance portant loi organique relative au régime électoral, «l'impératif de bannir, dans toutes les étapes du processus électoral, l'argent sous toutes ses formes notamment

l'argent sale, en concrétisation du principe d'égalité des chances entre candidats», ainsi que «de moraliser la vie politique en barrant la route à toute tentative de manipulation consacrée par l'ancien Code électoral».

Le Président de la République avait également mis en avant «la nécessité de recourir aux Commissaires aux comptes et Comptables agréés issus des wilayas mêmes des candidats pour le contrôle minutieux des sources de financement» et «de définir, avec précision, la notion, les éléments et étapes de la campagne électorale avec bannissement de l'exploitation de la situation sociale des citoyens durant les campagnes électorales, à travers des scènes dont le citoyen a pris conscience aujourd'hui».

POUR MIEUX LUTTER CONTRE L'INFORMEL L'organisation patronale CAPC (ex-FCE) préconise une amnistie fiscale

La Confédération algérienne du patronat citoyen (ex-FCE) a proposé l'amnistie fiscale en taxant à 1 % les montants déclarés, dans le cadre de la réduction du champ de l'informel dans l'économie nationale. Au sein de ses 62 propositions pour la réussite du plan de relance de l'économie nationale, la CAPC opte pour une amnistie fiscale tout en proposant «un plan global d'intégration de l'informel dans la sphère économique légale créatrice d'emplois et de richesses».

Pour ce faire, l'organisation patronale souligne l'intérêt de généraliser les paiements électroniques, changer la monnaie, rabaisser les taux d'imposition fiscaux et interdire les retraits de plus de 100.000 DA. Il s'agit égale-

ment, selon la même source, de promouvoir l'investissement en gelant les autorisations d'investissement en dehors des secteurs dits stratégiques.

De plus, la liste des propositions comprend le relèvement du plafond du chiffre d'affaires des entreprises et des activités soumises à l'impôt forfaitaire unique (IFU) à 50 millions de dinars/an contre le paiement d'une taxe de 5 %/an tout en renforçant les contrôles. Il s'agit aussi pour la CAPC de contenir l'application de l'IFU aux artisans et petits commerces, «les autres activités émergeant à l'IFU actuellement doivent être évalués sur le réel».

Toujours dans le cadre de la lutte contre l'informel, l'or-

ganisation patronale propose de multiplier les marchés de gros de fruits et légumes «et en faire graduellement un lieu de passage de l'ensemble du commerce de produits agricoles». Il s'agit également pour la CAPC de «réformer en profondeur» le système du registre de commerce passant à un système déclaratif, tout en instaurant la signature électronique dans la sphère économique à travers l'interconnexion entre le CNRC, l'état civil, les notaires et les agents agréés. En outre, l'organisation plaide pour la modernisation et la mise à niveau «en urgence» du système national d'information économique et social en privilégiant le recours aux nouvelles technologies de l'information.

DJAMEL LOTFI BENBAHMAD, MINISTRE DE L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE « L'encouragement de l'investissement local, une priorité »

Le ministre de l'Industrie pharmaceutique, Abderrahmane Djamel Lotfi Benbahmad, a affirmé mardi depuis Oum El Bouaghi que l'encouragement de l'investissement local «constitue une priorité» pour son secteur. «L'encouragement de la production pharmaceutique locale en vue de couvrir le marché national et promouvoir l'exportation constitue une priorité pour notre secteur», a déclaré le ministre en marge de sa visite d'inspection au Groupe Industrie Pharmaceutique «IMGS» à Ain M'lila (65 km ouest d'Oum El Bouaghi). «Nous sommes fiers de l'existence d'entreprises algériennes fonctionnant avec des compétences nationales et qui réussissent à accéder aux marchés internationaux avec une production strictement locale», a souligné le ministre citant dans ce cadre, IMGS qui produit des antibiotiques». «Notre secteur a relevé tous les défis entravant les activités de production de ce Groupe, doté de moyens technologiques de pointe», a-t-il ajouté. Relevant un gain de 70 millions de dollars au titre de la facture d'importation de médicaments et gants médicaux produits par IMGS, M. Benbahmad a annoncé un important arsenal juridique et organisationnel visant la réduction de la facture d'importation et le développement de la production nationale».

Il a rappelé, à ce propos, les instructions du Président de la République dans ce sens, notamment lors du Conseil des ministres du 28 février 2021 concernant l'impératif d'accélérer les procédures de soutien à l'investissement dans le domaine de l'industrie pharmaceutique. Auparavant, le ministre de l'Industrie pharmaceutique a inauguré Ain M'lila une unité IMGS de fabrication d'antibiotiques et inspecté le laboratoire de l'unité d'oncologie en cours de réalisation et devant entrer en service, selon les responsables du Groupe, d'ici une année. Le ministre s'est rendu par la suite à Ouled Gacem où il a procédé à la pose de la première pierre du projet de réalisation d'une nouvelle unité IMGS de production de gants médicaux avec une capacité de production pouvant atteindre 1,5 millions unités/par jour. Cette unité qui emploiera 800 travailleurs destinera sa production à l'exportation, selon les explications données sur place. M. Benbahmad a supervisé également au niveau du siège du Groupe une opération d'exportation d'antibiotiques et de gants à usage médical vers l'Espagne et la Mauritanie.

ABDERAZK MAKRI, PRESIDENT DU MSP « Nida El Watan sera issue des poches de l'opportunisme, du carriérisme des clientèles »

Le MSP a réagi mercredi à la création de « Nida El Watan » une addition d'organisations de la société civile, annoncée samedi par Nazih Benramdane, le conseiller du président en charge de la société civile et de la Communauté à l'étranger. Le MSP qui soupçonne le pouvoir d'une nouvelle entourloupette politique n'y va du dos de la cuillère, affirmant mordicus que la future entité politique « sera issue des poches de l'opportunisme, du carriérisme des clientèles et des parasites qui va mettre à mal l'exercice politique et exacerber la crise politique au lieu d'y apporter des solutions ». Le chef du MSP, dans une allusion aux conditions de création du RND dans les années 97, met en garde le pouvoir contre la tentation de « chercher à fabriquer un paysage politique et social de façon verticale et de poursuivre la politique du fait accompli ». Par rapport aux objectifs politiques déclarés et non déclarés de Nida El Watan, le parti islamiste dans son communiqué, souligne encore que « La pratique politique qui consiste à mobiliser les moyens de l'Etat en faveur de certaines organisations dites de la société civile, à l'approche des élections législatives afin de promouvoir des forces et des initiatives politiques au niveau national et local est une manœuvre flagrante que nous rappelle des pratiques du passé dont on mesure les conséquences aujourd'hui ». Le parti de Abderazk Makri rappelle que la société civile n'a pas vocation à faire de la politique et que son rôle fondamental et d'être le porte-parole de la société pour faire avancer ses préoccupations au près des autorités locales et nationales. A propos de la loi électorale, le communiqué dénonce la poursuite de la « politique des quotas » sous une autre forme, à travers l'impositions pourcentages de femmes, de jeunes et d'universitaires dans les futures listes électorales et redoute l'émergence d'un parlement « sans efficacité et sans expérience ». Avec cette salve contre ce qui est déjà perçu comme le futur parti majoritaire, le MSP prend le risque de provoquer les foudres du pouvoir en quête d'un consensus. Et ce sera tout « bénéf » pour El Adala de Bengrina qui sera la variante islamiste dans la nouvelle coalition qui est entrain de se dessiner.

JEUNESSE D'ALGERIE
Quotidien national d'information www.jeunessealgerie.com

Quotidien National d'information -
«Jeunesse d'Algérie»
Edité par la Sarl
«Jeunesse communication»
Au capital de 100.000 DA

Siège social :
Sidi Bachir, lotissement 98,
N° 12 Bir-el-Djir, Oran
RC N° : 11B .31/000112565
NIF : 001131011256517

**REDACTION,
ADMINISTRATION,
PUBLICITE**
TEL / FAX 041 40 14 68

Directeur general :
ALI GUETTAF
Directeur de publication :
DRIOUA ABDELKADER

Impression : Ouest -SIO - Oran
Diffusion : Sarl SDPO- Oran

Sites Internet :
www.jeunessealgerie.com
www.chebabdjazairi.com
Email : jeunesdz@yahoo.fr

Les documents, manuscrits, photocopies et photographies envoyés, remis ou déposés à la rédaction ne peuvent en aucun cas être réclamés.

PUBLICITE
ANEP ALGER
1, avenue Pasteur
Alger
Tel : (021) 73 76 78
- (021)73 71 28
ANEP ORAN
Tel : (041) 39 10 34
Fax : (041) 39 19 04

DIPLOMATIE

Le Président Tebboune reçoit les lettres de créances des nouveaux ambassadeurs de Belgique, d'Italie et d'Indonésie

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a reçu mercredi les lettres de créances des nouveaux ambassadeurs de Belgique, d'Italie et d'Indonésie en Algérie, indique un communiqué de la Présidence de la République.

«Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a reçu mercredi les lettres de créances de trois (3) nouveaux ambassadeurs en Algérie. Il s'agit de son excellence l'ambassadeur du Royaume de Belgique, M. Alain Leroy, son



excellence l'ambassadeur de la République d'Italie, M. Giovanni Pugliese, et son excellence l'ambassadeur de la République d'Indonésie, M. Chalief Akbar Tjandraningrat», précise le communiqué.

La cérémonie de présentation des lettres de créances s'est déroulée au siège de la Présidence de la République, en présence du directeur de cabinet à la Présidence de la République, Noureddine Bardad-Daidj, et du ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum, selon la même source.

CONSEIL DE PAIX ET DE SECURITE (CPS) DE L'UNION AFRICAINE (UA) Abdelmadjid Tebboune appelle la RASD et le Maroc à s'engager dans des pourparlers directs et sérieux

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a appelé, mardi, la République Arabe Sahraouie Démocratique (RASD) et le Royaume du Maroc à s'engager dans des pourparlers «directs et sérieux», sous l'égide de l'Union Africaine (UA) et de l'ONU, affirmant que ce conflit ne saurait être réglé sans un processus politique qui se réfère aux principes fondateurs de l'Organisation continentale.

Dans son allocution lors de la réunion, en visioconférence, du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'UA au niveau des chefs d'Etat et de gouvernement, le Président Tebboune a déclaré: «L'occasion nous est donnée aujourd'hui d'examiner la situation grave au Sahara Occidental avec l'espoir de voir nos délibérations aboutir à des mesures concrètes et efficaces pour cristalliser une solution durable à ce conflit, qui n'a que trop duré mais qui ne saurait avoir de délais de prescription».

Et d'ajouter que «l'Afrique qui a vaincu l'occupation européenne par sa lutte politique et armée parfois et qui est venue à bout de l'Apartheid, se doit aujourd'hui d'en finir avec le dernier foyer colonial dans notre continent».

«L'échec du cessez-le-feu suite à la violation d'un accord en vigueur depuis 1991 et l'escalade dangereuse que connaît le conflit au Sahara occidental n'est que la résultante de décennies de politique de blocage et de ralentissement systématiques des Plans de règlement, de contournement du processus de négociations et de tentatives récurrentes d'imposer le fait accompli dans le territoire d'un Etat membre fondateur de l'UA», a fait observer le Président Tebboune. Il a cité entre autres l'exploitation illégale des richesses, les démarches visant le changement de la composition démographique des territoires occupés, les violations systématiques menées à l'encontre de citoyennes et de citoyens sahraouis sans défense, outre les tentatives illégales pour modifier le statut du Sahara occidental».

C'est pour cette raison, ajoute le Président Tebboune, «nous invitons notre honorable Organisation à joindre sa voix à la notre pour demander au Secrétaire général de l'ONU de désigner immédiatement son représentant au Sahara occidental, de même que nous invitons l'ONU à donner, avec l'appui de l'UA, à

la mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), des ordres pour faire face aux violations des droits de l'homme au Sahara occidental».

Pour le Président de la République, «l'absence de prise en charge de la tragédie du peuple sahraoui qui en a assez des atermoiements de l'ONU dans l'organisation d'un référendum, convenu depuis 30 ans, mais aussi le blocage sans précédent du processus politique ont extrêmement exacerbé la situation».

«Face à ces développements dangereux, notre organisation continentale qui avait eu un rôle historique dans l'élaboration et l'adoption du plan de règlement onusien ne peut rester silencieuse ou mise à l'écart. Il est inconcevable d'entendre, après le déclenchement d'une guerre entre deux Etats membres de notre Organisation, des voix, ça et là, tentant d'avancer des (arguments) fallacieux pour la justifier», a-t-il souligné.

«S'agissant de la non soumission de ce dossier à l'UA sous prétexte que la question est inscrite à l'agenda de l'ONU», M. Tebboune a rappelé que «toutes les questions africaines abordées par notre Organisation sont inscrites, en même temps, auprès de l'ONU, en tête desquelles la question libyenne».

«Toutes les questions de paix et de sécurité en Afrique, sans exception aucune, sont inscrites à l'agenda de l'ONU, ce qui n'a pas empêché notre organisation d'y apporter de précieuses contributions hautement saluées par tous pour le règlement de ces questions», a-t-il soutenu.

Quant au règlement de ce conflit, M. Tebboune a affirmé que le «processus politique pour le règlement de la question sahraouie sous les auspices de l'ONU, fait face à un blocage sans précédent inexplicable, au vu des impacts graves de la reprise de la lutte armée».

«La présence de réfugiés sahraouis dans le territoire de la République algérienne démocratique et populaire, nous mène au constat que ceux qui sont nés le jour de l'occupation du Sahara occidental sont aujourd'hui des hommes (...) Ils n'accepteront guère de rester, ni de mourir en tant que réfugiés sur la terre bénie de l'Algérie où nos frères sahraouis sont les bienvenus», ajoute le chef de l'Etat dans son allocution. Face aux répercus-

sions de ce conflit susceptible de compromettre la paix et la sécurité dans toute la région, M. Tebboune a plaidé pour «l'activation du rôle du CPS, en vertu des dispositions de son protocole constitutif afin d'apaiser la situation et d'œuvrer à trouver une solution durable et équitable, conformément aux résolutions pertinentes de l'UA et de l'ONU».

«Les tentatives désespérées et récurrentes visant à consacrer et à donner une légitimité à l'occupation marocaine des territoires d'un pays membre fondateur de notre organisation, en niant, constamment, la réalité sahraouie et les aspirations de ce peuple, ne feront que prolonger ce conflit à près de cinq décennies, d'où l'impératif de rappeler les références et réalités consacrées aux niveaux onusien et continental, stipulant toutes que la question du Sahara Occidental est une question de décolonisation, comme classée par l'ONU», a-t-il insisté.

Le Président Tebboune a mis en avant la nécessité impérieuse de mettre fin à ce conflit, préconisant le retour aux principes fondateurs de notre Organisation continentale, notamment les dispositions de l'article 4 de l'Acte constitutif de l'UA sur le respect des frontières héritées à l'indépendance, le règlement pacifique des conflits avec l'interdiction de l'usage de la force et des menaces entre les Etats membres et l'importance de la coexistence pacifique». Rappelant que la RASD et le Maroc sont membres de l'UA, le président de la République «a invité les deux Etats à s'engager dans des pourparlers directs et sérieux, sous l'égide de l'UA et de l'ONU, pour parvenir à un nouvel accord de cessez-le-feu, et réunir les conditions nécessaires pour permettre au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination». En conclusion, le Président Tebboune a formé le vœu sincère de voir les parties au conflit «prôner le dialogue et faire preuve de sagesse pour la relance du processus de règlement du conflit qui a trop duré, en garantissant au peuple sahraoui le droit à une vie décente dans le cadre de la liberté, de la sécurité et de la stabilité, et partant concourir à la réalisation des aspirations de l'ensemble de nos peuples au progrès, à l'unité et à l'intégration». «Il s'agit là des idéaux pour lesquels les pères fondateurs de notre organisation continentale ont milité et auxquels nous demeurons attachés», a-t-il conclu.

CONSEIL DE LA NATION Séance plénière aujourd'hui consacrée aux questions orales

Le Conseil de la nation tiendra, jeudi, une séance plénière consacrée aux questions orales adressées à plusieurs membres du gouvernement, indique mercredi un communiqué de la chambre haute du Parlement. Dix (10) questions adressées à 4 membres du gouvernement sont programmées pour cette plénière prévue à 10H00. Les secteurs concernés sont: l'Enseignement supérieur et la recherche scientifique, les Finances, la Santé, la population et la réforme hospitalière et le Travail, l'emploi et la sécurité sociale, précise la même source.

DIPLOMATIE Boukadoum examine avec son homologue slovène la coopération bilatérale

Le ministre des Affaires étrangères, Sabri Boukadoum s'est entretenu, mercredi par téléphone, avec son homologue Slovène, Anze Logar, sur nombre de questions relatives à la coopération bilatérale et les moyens de leur renforcement dans les différents domaines.

«Lors de cet entretien téléphonique avec le ministre des Affaires étrangères Slovène, Anze Logar, plusieurs questions liées à la coopération bilatérale et les moyens de leur renforcement dans les différents domaines ont été évoquées», a tweeté le ministre.

GIOVANNI PUGLIESE, AMBASSADEUR D'ITALIE EN ALGERIE

« L'Italie suit « avec intérêt » les changements profonds survenus en Algérie »

L'Italie suit «avec intérêt» les changements «profonds» survenus en Algérie à travers le processus électoral engagé depuis la présidentielle du 12 décembre 2019, a indiqué mardi l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Giovanni Pugliese. «L'Italie suit avec grand intérêt le processus électoral engagé en Algérie depuis la présidentielle du 12 décembre 2019», a déclaré le diplomate italien à l'issue d'une audience avec le président de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), Mohamed Charfi. Il a ajouté que les prochaines échéances électorales s'inscrivent dans le cadre des «changements profonds» survenus depuis l'élection du Président Abdelmadjid Tebboune. «Nous avons longuement évoqué l'expérience de l'ANIE dans l'organisation et la surveillance des élections en Algérie, ainsi que les préparatifs de celles à venir, notamment les législatives anticipées», a ajouté l'ambassadeur italien.

Il a, à cette occasion, réitéré la volonté de son pays d'«approfondir» la coopération avec l'Algérie, «pays ami et voisin», a-t-il soutenu.

FACE AUX NOMBREUSES DOLEANCES DES CLIENTS DES COMPAGNIES D'ASSURANCE

Le ministère des finances appelle à une prise en charge plus rigoureuse des dossiers

Le ministère des Finances a adressé une note aux compagnies d'assurance liée au traitement des dossiers d'indemnisation, les sommant de réduire le délai d'indemnisation des sinistres, à un maximum de 21 jours. En effet, le ministère des finances affirme être, de plus en plus, destinataire de « requêtes émanant des assurés réclamant le règlement de leurs dossiers sinistres, tout en faisant état des retards importants que connaît le traitement de ces dossiers ». Le ministère de tutelle a demandé aux compagnies d'assurances de réduire le délai d'indemnisation des sinistres liés aux risques simples, particulièrement en matière d'assurance automobile qui constitue toujours la plus grande part de l'activité des sociétés d'assurances dommages.

Le ministère déplore le fait que ces requêtes ne sont pas traitées, par les compagnies d'assurances concernées, « avec diligences nécessaire ». Le ministère de tutelle estime que « pour les sociétés d'assurances, cette situation est symptomatique de dysfonctionnements persistants qui altèrent la qualité de leurs services ».

Pour remédier à ces dysfonctionnements, le ministère des finances a également exigé des compagnies d'assurances de réduire « les délais de recours inter-sociétés d'assurances ».

Il a également appelé les sociétés d'assurances à adopter



des dispositifs de contrôle interne et d'évaluation en vigueur au sein de ces sociétés, pour veiller au respect des procédures codifiées. Le ministère a aussi appelé les sociétés d'assurances à améliorer la qualité de l'information mise à la disposition de la clientèle, au niveau des agences et des sites internet.

RESSOURCES MINERALES

26 projets de prospection et d'exploration en 2021

Le ministre de l'Energie et des Mines, Mohamed Arkab a annoncé, lundi à Alger, le lancement en 2021 d'un programme minier prévoyant 26 projets de prospection et d'exploration de ressources minérales pour une valeur globale de 1,8 milliards de DA. Lors d'une séance d'audition à la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation, le ministre a précisé que le programme des études et recherches minières prévu pour l'exercice 2021 comprend 25 wilayas, à savoir : Adrar, Batna, Bejaïa, Bechar, Bouira, Tamarrasset, Tébessa, Tlemcen, Tiaret, Tizi Ouzou, Jijel, Saïda, Skikda, Guelma, Constantine, Mostaganem, M'sila, Mascara, El Bayadh, Illizi, Boumerdes, Tindouf, Tissemsilt, Naama et Relizane.

Ces projets concernent principalement les ressources minérales à valeur ajoutée. Le programme est réparti sur six (06) projets d'or, deux (02) projets de cuivre, un (01) projet de manganèse, un (01) projet de sels de potasse, cinq (05) projets polymétalliques, un (01) projet de matières premières minières résistantes à la chaleur, un projet (01) de bentonite, un projet (01) de feldspath, quatre (04) projets de soufre brut, un (01) projet de lithium, un (01) projet de pierres semi précieuses et un (01) projet de quartzite métallique.

Dans ce contexte, M. Arkab a souligné que l'Agence nationale des activités minières lancera le développement minier des sites et mines de métaux (métaux précieux, pierres précieuses et semi précieuses ainsi que les minéraux feldspathiques). Concernant le projet de valorisation de la mine de Ghar Djebilet (Tindouf), le ministre a

annoncé l'achèvement de l'élaboration de tous les documents relatifs au lancement du projet, la société Feraal étant sur le point de parachever les négociations avec un groupe de sociétés technologiques chinoises pour la signature du contrat de partenariat avant la fin mars en cours. L'exploitation de cette mine vise à garantir et assurer la matière première aux usines de sidérurgie à travers le territoire national, a-t-il rappelé.

Concernant l'exploitation et la transformation du phosphate, le ministre a cité les deux projets importants du secteur, à savoir le projet complémentaire d'exploitation et de transformation du phosphate, et celui relatif à la production de phosphate pour l'alimentation animale, soulignant que l'Algérie recèle des réserves exploitables à plus de 3 milliards de tonnes dans les mines de Bir El Ater (Tébessa) et qui constitue, selon lui, « une opportunité pour développer une industrie métallique et manufacturière à valeur ajoutée pour contribuer à la relance de l'économie nationale ».

A ce propos, M. Arkab a fait état du parachevement de l'élaboration des documents (cahier des charges, avis d'appel et avis de confidentialité et de non-divulgaration) qui constituent le dossier de l'appel à manifestation d'intérêt en vue de la création d'une société par actions (SPA) pour le développement et l'exploitation de la mine de de Bled El-Hadba outre la transformation chimique de phosphate et la fabrication des engrais en Algérie, ajoutant qu'il était prévue de lancer une opération pour trouver des partenaires avant la fin du premier trimestre de l'année en cours.

S'agissant du projet de fabrication des produits phosphatés destinés à l'alimentation animale et végétale, le même responsable a indiqué qu'il s'agissait de la relance de l'usine d'El-Aouinet (Tébessa) d'une capacité productive de 300.000 tonnes/an d'acide phosphorique, lequel sera lancé avant la fin du 1er semestre de 2021 au plus tard.

Evoquant dans son exposé le projet d'exploitation du gisement de zinc et de plomb à Oued Amizour (Bejaïa), le ministre de l'Energie et des mines a rappelé le lancement de toutes les études techniques pour la valorisation de ce gisement, affirmant que les négociations avec le partenaire austrolien seront parachevées en 2021 pour la restructuration de la contribution au projet (selon la règle 51/49%) conformément aux deux articles 49 et 50 de la loi des finances complémentaire (LFC) 2020.

M. Arkab n'a pas écarté, dans ce sens, la recherche d'autres partenaires chinois en vue de l'exploitation du gisement d'Oued Amizour. Selon le ministre, il est fort possible que la licence d'exploitation de ce gisement soit attribuée avant l'année en cours en vue d'engager la phase de construction et de développement de ce projet.

Rappelant, par ailleurs, les étapes définies par le ministère pour le soutenir et attirer les investissements étrangers et locaux dans les filières de production des minerais, il a cité entre autres l'opération de réforme du cadre législatif et organisationnel relatif aux activités minières outre l'intensification des programmes de recherche pour l'exploration de nouvelles ressources minérales.

SAMY AGUELI, PRESIDENT DE LA CONFEDERATION ALGERIENNE DE PATRONAT

«il faut une réelle rupture pour la concrétisation de ce nouveau modèle économique»

Ambitieux de réaliser un 8 à 10% de taux de croissance, le président de la Confédération algérienne de patronat citoyen préconise 62 propositions pour booster la relance économique « en panne d'idées novatrices et de volonté ».

Fruits de la force de proposition qu'il préside, M. Samy Agueli, qui était, mercredi, l'invité de la rédaction de la chaîne 3, estime que « ces résolutions plausibles émises au Président de la République viennent du terrain, c'est-à-dire émanant des entreprises, des experts, entreprises, des commissions, des ateliers de réflexions ... »

Selon lui, pour passer à leur réalisation, « il faut une rupture réelle et une grande volonté politique pour concrétiser des solutions qui versent dans l'intérêt collectif et l'intérêt de la souveraineté économique du pays », précise-t-il. Conforté par le droit d'investir constitutionnalisés, M. Samy Agueli rappelle le principe d'acter l'investissement garanti par la Loi fondamentale de la nation. « Il faut s'inspirer de la Loi fondamentale dans toute réflexion future pour élaborer des solutions à l'objet d'acter la liberté d'investir qui est un Droit constitutionnel », martèle-t-il ajoutant qu'« on doit aussi s'inspirer des réussites de nos champions économiques ». « Il faut lister les 100 premiers champions économiques, tous secteurs confondus, pour en tirer profit », dit-il pour s'en inspirer des opérateurs économiques actifs et productifs pour pouvoir parler de leur internationalisation et donc rendre leurs produits aisément exportables à l'étranger.

TOUT EST POSSIBLE ACTUELLEMENT

Pour en arriver là, l'orateur suggère aussi l'ouverture de tous les secteurs au privé. « On ne parle plus de secteurs fermés sinon il faut lister les secteurs accessibles », indique-t-il affirmant que « le président était clair en parlant de l'ouverture aux acteurs économiques tous les secteurs confondus et ce en allant des banques, des services, transport maritime et aérien, etc. » « Il faut encadrer cette liste claire de liberté à l'investissement surtout là où on ne peut pas aller investir. », fait-il observer. L'orateur rappellera, à ce propos, que la crise économique en Algérie est née bien avant mais aggravée par la crise sanitaire qui a sérieusement impacté les entreprises dont beaucoup ont baissé rideaux. Mais le plus grave, dit-il, qui a nui à l'économie nationale était de prendre des décisions de façon unilatérale ce qui a créé des monopoles, des restrictions, des situations d'instabilité... « En effet, la situation post covid est très difficile, mais nous avons confiance aux changements en cours à commencer par la concertation entre les pouvoirs publics et les partenaires économiques. », apprécie-t-il.

«C'EST DES DEMANDES D'IL Y A VINGT ANNEES DEJA»

M. Agueli ne manquera pas d'appeler à des réalisables impérieux pour amorcer les changements, en débats entre partenaires économiques-pouvoirs publics. On n'invente pas la roue, dit-il, c'est des demandes d'il y a vingt années déjà. « On parle de la réforme de la banque, de la stabilité réglementaire, de la stabilité sociopolitique », évoque-t-il appuyant que ce sont « des exigences (anciennes) de tout acteur économique ». Saluant la démarche de concertation du chef de l'Etat, réticent à toute prise de décision sans consultations des partenaires nationaux, le président de la Confédération de patronat citoyen insiste sur l'impérative réussite du plan de relance et se dit confiant, cette fois-ci, à l'ouverture au dialogue observée pour la première fois. Pour conclure, M. Agli glisse un satisfecit soulignant que « l'ère de pondre des lois sans les concernés est bel et bien révolue ».

EDUCATION NATIONALE

Les principales recommandations formulées par les partenaires sociaux

La réforme du baccalauréat, aller vers la suppression de l'examen de la cinquième, la formation des enseignants et le ciblage des matières sont les principales recommandations formulées par les partenaires sociaux lors de leur rencontre, mardi, avec le ministre de l'éducation.

Selon Fatiha Bacha membre de l'association des parents d'élèves, des changements profonds dans différents volets du système scolaire sont nécessaires ». Elle évoque comme priorité, « la réforme du baccalauréat et aller vers la suppression de l'examen de cinquième qui n'a aucune utilité pédagogique ».

Mme Bacha estime également que le programme du primaire est trop chargé pour l'enfant, « alors que la base du primaire, c'est de lire et bien écrire et compter », dit-elle. « Le point de la surcharge des classes est l'une des causes de la déperdition scolaire » regrette l'intervenante. Autres axes abordés par Meziane Meriane, coordinateur national du SNAPEST, la formation des enseignants et le ciblage des matières. « On a parlé, aussi, de l'enseignement technique qui peut apporter un plus à notre économie et la nécessité de bien former l'enseignant pour arriver à l'objectif de qualité dont on parle » af-



firmé t-il.

De son côté, Salim Moulha, coordinateur du CNAPEST, indique que les difficultés que rencontre les enseignants, notamment la surcharge du volume horaire, qui dépasse les 32 heures par semaine, a été évoquée durant cette rencontre. « Nous avons également parlé de la question du recrutement en proposant de revenir aux diplômés des écoles supérieures de l'enseignement pour limiter le recours aux listes de réserves et aux concours », conclut-il.

A noter que cette rencontre, la deuxième du genre depuis le début de l'année

scalaire, s'inscrit dans le cadre de la poursuite de la série des rencontres bilatérales programmées par le ministère avec les partenaires sociaux, en vue de soulever et aborder les préoccupations d'ordre éducatif et socioprofessionnel.

Pour sa part, le ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Oudjaout a réitéré sa volonté sincère de fonder une nouvelle approche, à même de faire prévaloir la politique de dialogue et de concertation dans le traitement des préoccupations soulevées. Pour le ministre, cette culture de dialogue devra «

consolider la bonne gouvernance dans le secteur et aider à faire face aux difficultés et aux défis, tout en prenant en considération l'intérêt suprême du pays et en faisant preuve d'un sens élevé de responsabilité et de consensus».

Le ministre a fait part de « la grande confiance du ministère quant à la conscience de ses partenaires », afin que, a-t-il ajouté, tout un chacun puisse concevoir et développer une stratégie nationale globale et complémentaire, à même de relancer le secteur.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Plusieurs opérations menées par l'ANP en une semaine

Plusieurs opérations ont été menées par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) en une semaine dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée, indique, mercredi, un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

« Dans la dynamique des efforts visant à asseoir la sécurité et la sérénité sur l'ensemble du territoire national, des unités et des détachements de l'ANP ont mené, durant la période du 3 au 9 mars 2021, plusieurs opérations, dont les résultats dénotent du haut professionnalisme et de l'engagement indéfectible de nos Forces armées à préserver et prémunir notre pays contre toute forme de menaces sécuritaires et fléaux connexes », précise le communiqué.

Dans le cadre de la lutte antiterroriste, des détachements de l'ANP « ont arrêté 2

éléments de soutien aux groupes terroristes à Jijel et Bejaïa, tandis que 2 casemates pour terroristes et 3 bombes de confection artisanale ont été découvertes et détruites à Tizi-Ouzou, M'sila et Skikda », ajoute la même source.

Par ailleurs, dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et « en continuité des efforts intenses visant à venir à bout du fléau du narcotrafic dans notre pays », des détachements combinés de l'ANP « ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité dans diverses opérations exécutées à travers les différentes Régions militaires, 34 narcotrafiquants et saisi de grandes quantités de kif traité s'élevant à 15,87 quintaux, que les bandes criminelles ont tenté d'introduire à travers nos frontières avec le Maroc ».

A ce titre, des détachements de l'ANP et

les services de la Gendarmerie nationale et des Garde-frontières « ont arrêté, lors d'opérations distinctes au niveau des territoires des 2^{ème} et 3^{ème} Régions militaires, 23 narcotrafiquants et saisi 15,44 quintaux de kif traité, alors que 11 narcotrafiquants ont été appréhendés et 43 kilogrammes de la même substance, ainsi que 17714 comprimés psychotropes ont été saisis dans diverses opérations menées dans les autres Régions militaires », souligne le communiqué du MDN.

D'autre part, des détachements de l'ANP « ont intercepté, à Tamanrasset, In Guezam, Bordj Badji Mokhtar et Djanet, 334 individus et saisi 12 véhicules, 370 groupes électrogènes, 176 marteaux piqueurs, des outils de détonation et d'autres équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite, ainsi que 260 sacs de mélange d'or brut et de

pierres ». « Neuf (9) autres individus ont été arrêtés et 3 fusils de chasse, 2 pistolets automatiques, 45900 unités de tabacs et 7200 unités d'articles pyrotechniques ont été saisis lors d'opérations distinctes menées à Ouargla, El-Oued, Biskra, Sétif, Mila et Adrar », note le communiqué, ajoutant que « des tentatives de contrebande de grandes quantités de carburants s'élevant à 18050 litres ont été déjouées à Tébéssa, El-Tarf, Souk Ahras, Bordj Badji Mokhtar et Djanet ».

Dans un autre contexte, les Garde-côtes « ont mis en échec des tentatives d'émigration clandestine de 39 individus à bord d'embarcations de construction artisanale à Annaba et El-Tarf, alors que 123 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été appréhendés à Djanet, Tlemcen, Tamanrasset, Tébéssa, Naâma et Relizane ».

TRANSPORT FERROVIAIRE

Reprise du trafic dans toutes les gares

La SNCF a annoncé mardi en fin d'après-midi que le trafic ferroviaire a repris sur l'ensemble du territoire national et particulièrement à Alger où les voyageurs et les étudiants ont pu prendre le train pour rentrer chez eux. Dans la matinée, les dessertes ont été brutalement interrompues, suite à un appel à la grève de la part du puissant syndicat des cheminots, dans une action de protestation « en solidarité avec des travailleurs victimes du harcèlement de la part de l'Administration » et pour dénoncer également « la suspension des prêts sociaux ».

PROTECTION CIVILE

31 morts et 1 349 blessés sur les routes en une semaine

Trente-et-une (31) personnes ont trouvé la mort et 1.349 autres ont été blessées dans 1.176 accidents de la route survenus la semaine passée (du 28 février au 6 mars) à travers le territoire national, indique, mercredi, un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya Oran où 67 accidents de la circulation ont été comptabilisés faisant 5 morts et 48 blessés, précise la même source. Concernant les activités de lutte contre la propagation du coronavirus, les unités de la Protection civile ont effectué durant la même période 304 opérations de sensibilisation à travers le territoire national, rappelant aux citoyens la nécessité de respecter le confinement et les règles de distanciation sociale, ainsi que 275 opérations de désinfection générale. Les unités de la Protection civile ont procédé, en outre, à l'extinction de 616 incendies urbains, industriels et autres et effectué 4.036 opérations d'assistance à des personnes en danger et diverses.

OFFICE NATIONAL DE LA METEOROLOGIE

Activité pluvio-orageuse sur Illizi, Ouargla et Touggourt à partir de jeudi

Une activité pluvio-orageuse, accompagnée parfois de chutes de grêle, touchera la wilaya d'Illizi, le sud de Ouargla et le sud de Touggourt à partir de jeudi matin, indique un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. La quantité de pluie attendue est estimée entre 20 et 30 mm avec des rafales de vent sous orages durant la validité de ce BMS, en cours de jeudi à partir de minuit jusqu'à midi, note la même source.

L'HECATOMBE ROUTIERE CONTINUE D'ENDEUILLER LES FAMILLES

67 accidents de la route à Oran, faisant 5 morts et 48 blessés en une semaine



Hadj Hamdouche

Cinq (05) ont trouvé la mort et 48 autres ont été blessés dans 67 accidents de la route survenus la semaine passée (du 28 février au 6 mars) à travers le territoire de la wilaya d'Oran, indique, mercredi, un communiqué de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de la wilaya Oran, précise la même source. Le phénomène fait de plus en plus de décès et de blessés si l'on doit tenir du bilan annuel (2020) de la protection civile, qui enregistre pas moins de 2 666 accidents survenu à Oran. La Protection civile, rappelle que la prévention est de mise, ainsi que la prise en charge rapide des victimes des accidents de la circulation aussi. Les services de la protection civile font ainsi un véritable travail de fond en veillant à la formation des secours médicalisés, des agents de secours routiers, mais également en plaçant des agents aux postes de secours routiers, sur les axes les plus importants et les plus touchés, pour réduire le temps d'intervention et ainsi sauver le maximum de vie... Mais cela ne semble pas suffisant, la nouvelle année n'est pas de tout repos

pour les services de la protection civile dans la mesure où l'hécatombe routière continue d'endeuiller les familles Oranaises. Nos routes sont donc devenues un véritable coupe-gorge et de plus en plus de véhicules de transport en commun sont impliqués dans des accidents de la route. A l'heure où nous mettons sous presse, un autre drame a coûté la vie à 06 personnes, lorsque un autocars et camion, desservant les lignes (Bordj Bou Arreridj-Sétif) sont entrés en collision. Confié souvent à de jeunes conducteurs n'ayant aucune expérience ou formation dans le domaine, cette catégorie professionnelle de transporteurs est pointée du doigt pour être à l'origine de plusieurs accidents mortels, autrement dit, un accident d'un transport de marchandises ou d'un transport en commun cause plus de dégâts humains et matériels, avec souvent des séquelles graves et traumatisantes sur l'opinion publique. A ce titre, la Protection civile met l'accent sur la nécessité de faire un vrai travail de sensibilisation, pour s'attaquer à la recrudescence de ces accidents il faudrait alors passer par la formation des conducteurs, la révision de l'attribution du permis de

conduire, la limitation de l'âge, des contrôles médicaux réguliers pour revoir l'aptitude des transporteurs d'assurer de long trajets, le respect du temps de repos pour les longues distances, mais aussi en aménageant des relais de repos, en dédoublant les voies et en renforçant la répression... Mais est-il donc plus dangereux de voyager en car que par un autre moyen de locomotion? Et bien, il semblerait que non, ce serait même l'inverse et ce même si une répartition par catégorie de véhicules dans les accidents routiers montre que les camions, bus et autocars sont impliqués en nombre dans la totalité des accidents. Face à l'adversité, les conducteurs tentent de rassurer: «L'autocar est loin d'être le moyen de locomotion le moins sûr, il serait même un mode de transport dix fois plus sûr que la voiture individuelle et au coude à coude avec le transport ferroviaire et aérien». Pour eux, comme c'est le cas avec l'avion, les accidents de cars sont souvent plus médiatisés car il y a plus de victimes d'un coup. La couverture médiatique d'un accident de car avec 10 victimes sera beaucoup plus importante que celle de cinq accidents de voitures avec un ou deux morts.

ECONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Lancement d'un projet-pilote à Oran

Le Programme des Nations unies pour le Développement (PNUD-Algérie) et le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité Sociale, ont procédé, mardi dans la wilaya-pilote d'Oran, au lancement officiel du projet portant sur l'Economie sociale et solidaire (ESS), visant «la promotion de l'emploi et de l'inclusion économique» des jeunes, des femmes et des personnes aux besoins spécifiques. La cérémonie de lancement s'est déroulée en présence de cadres du ministère, du Représentant Résident adjoint du PNUD en Algérie, Edwine Carrie, ainsi que des partenaires locaux en charge de la mise en œuvre du projet (Direction de l'Emploi, Cap Jeunesse, Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat, CNAC, pépinières d'entreprises). Dotée d'un financement de plus de 804.000 dollars US et cofinancée par le Gouvernement du Japon à hauteur de 454.000 dollars et le PNUD pour 350.000 dollars, cette initiative intitulée «L'Economie sociale, au service de l'inclusion économique des jeunes et de l'innovation sociale», sera mise en œuvre, outre à Oran, dans d'autres wilayas-pilotes, à savoir Khenchela, Bechar et Naama, précise un communiqué du Pnud. «Ce projet s'inscrit dans la continuité du partenariat stratégique entre le PNUD et le Gouvernement algérien, pour la promotion de l'emploi et l'autonomisation des jeunes, des femmes, et la réalisation des Objectifs de Développement Durable, notamment les ODD 8 et 9», ajoute la même source. Sa mise en œuvre vise plusieurs objectifs, dont «l'amélioration de l'insertion sociale et économique des jeunes et leur employabilité, notamment par l'accompagnement d'un groupe de 30 jeunes, dont 40% de femmes ainsi que la création de micro-entreprises adaptées aux spécificités des wilayas pilotes et en mesure de répondre durablement aux besoins des citoyens». De même qu'il vise à «renforcer les capacités des acteurs institutionnels et de la société civile dans leur travail conjoint pour la promotion et le développement de l'économie sociale et solidaire», tout en permettant «la conception et le financement des opportunités commerciales pilotes pour les femmes et les jeunes dans les quatre wilayas du projet», explicite-t-on. Tout en soulignant «la nouveauté» du concept d'Economie sociale et solidaire en Algérie, le PNUD soutient qu'«une attention particulière sera portée aux personnes aux besoins spécifiques, via les mécanismes de soutien à l'emploi, les associations, les incubateurs d'entreprises sociales et toute structure recevant des jeunes». L'ESS se définit comme un «secteur tiers» complémentaire à l'économie conventionnelle et repose sur des fondements essentiels comme l'utilité sociale et environnementale, la gestion démocratique et participative, la libre adhésion, la lucrativité limitée, la viabilité économique ainsi que la mixité des financements entre ressources privées et publiques, indique le Pnud, faisant savoir qu'eu égard au «caractère transversal et multisectoriel de cette économie, la mise en œuvre de ce projet se fera en étroite collaboration avec 9 autres départements ministériels concernés, dont ceux de la Solidarité nationale, de la Formation et de l'Enseignement professionnels, de l'Industrie, de l'Agriculture, du Tourisme et de l'Artisanat. Cela, au moment où «les mécanismes de soutien à l'emploi et à l'entrepreneuriat des jeunes (ANSEJ, CNAC, ANGEM) seront également bénéficiaires du projet qui vise à renforcer leur coordination pour favoriser l'émergence d'un écosystème favorable à l'entrepreneuriat dans les wilayas pilotes.

ATELIER POUR LA FORMATION DES NON-VOYANTS A ORAN

De nouveau atelier pour la des projets d'utilités publique

La Fédération d'Oran de l'Organisation nationale des aveugles algériens a créé dernièrement un atelier pour la formation des non-voyants dans le recyclage des déchets de bois pour la production de décors et d'articles de ménage, a-t-on appris du président de cette organisation, Lahouali Mohamed. Cette expérience a été lancée, ces deux derniers mois au niveau du siège de l'ex-Entreprise nationale de brosses (Enabros), sis au quartier «El-Menaouer», en partenariat avec un groupe de volontaires, a indiqué Lahouali Mohamed, signalant que cet atelier a permis de créer trois emplois et de former quatre stagiaires dans le domaine du recyclage du bois utilisé. Les stagiaires ont réussi, en un laps de temps court, à fabriquer des articles de ménage remarquables et de jolis décors qui ont été exposés au niveau du point de vente du siège de l'ex-Enabros pour être commercialisés à des prix très raisonnables, et dont les revenus seront utilisés pour l'achat de produits, notamment la peinture pour les articles en bois, a ajouté la même source. Cet atelier a également permis aux stagiaires de développer d'autres petits métiers, comme la peinture pour la rénovation de pièces en bois avec des méthodes simples et y apporter des modifications remarquables pour les transformer en décors de maison, comme des étagères, des vases et autres, a indiqué Noureddine Laïd, encadreur de l'atelier qui fait partie du groupe de volontaires. Le partenariat entre l'Organisation nationale des aveugles et un groupe de volontaires a permis également de créer un second atelier spécialisé dans la couture d'articles de protection contre le coronavirus, notamment des masques de protection et des tenues au profit des différents secteurs comme les établissements hospitaliers, la Protection civile, a fait savoir M. Laïd. Cet atelier a été lancé en juillet dernier pour les non-voyants et leurs enfants qui ont réussi à poursuivre leurs études pour être formés dans des petits métiers afin de les aider dans leur vie quotidienne. Les stagiaires ont pu fabriquer des articles en cuir, comme des sacs à dos et des trousseaux pour écoliers et des trousseaux de bain, entre autres, qui sont commercialisés au niveau du point de vente en question, indique-t-on.

Hadj H

PROMOTION D'OULED DJELLAL EN WILAYA

Une occasion pour une relance économique

Promue au rang de wilaya au même titre que 9 autres circonscriptions administratives du Sud du pays, sur décision du président la République, conformément à la loi portant nouvelle organisation territoriale du pays, Ouled Djellal bénéficie désormais d'une «réelle opportunité» d'amorcer un développement pluridimensionnel. Cette nouvelle wilaya du Sud-est algérien détient désormais la possibilité d'atteindre les objectifs escomptés en matière de développement en usant des divers leviers prometteurs dont elle dispose, a affirmé le président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Mohamed Aziz. Selon le même élu, la wilaya d'Ouled Djellal qui compte une superficie de plus de 11.000 km² avec ses six (6) communes Chaïba, Doucen, Sidi Khaled, El Besbes, Ras El Miâd, en plus du chef-lieu, recèle des capacités dans les domaines de l'agriculture, l'industrie, le tourisme mais aussi en ressources humaines, en plus d'un riche patrimoine culturel pouvant la propulser en «pôle du développement durable dans la région des Ziban». «Cette promotion rapprochera le citoyen des divers services administratifs et du centre de décision local, de même qu'elle contribuera positivement à la consolidation de la décentralisation de manière équilibrée et à l'émergence d'assemblées élues au sein desquelles la société civile trouvera un espace pour soulever et résoudre les préoccupations liées à la vie quotidienne des habitants», a ajouté M. Aziz.

Plus de 800.000 hectares de terres agricoles

A la lumière de certaines données monographiques, la nouvelle wilaya d'Ouled Djellal dispose d'une mosaïque de ressources, dont un secteur agricole comptant une superficie agricole totale excédant les 800.000 hectares exploités, entre autres, en céréaliculture et



arboriculture fruitière, plus d'un demi-million de palmiers-dattiers et près de 50.000 serres dédiées aux cultures protégées. Ce secteur stratégique se distingue particulièrement par une large pratique de l'élevage ovin, notamment la race ovine «Ouled Djellal» de renommée internationale et qui fait la réputation de cette région avec un cheptel total d'un million de têtes, dont 3.000 bovins et 1000 camélins. Sur le plan industriel, la région est appelée à connaître une extension de son tissu industriel notamment dans les domaines de la production des matériaux de construction favorisée par l'existence de carrières de gypse et de granulats, mais aussi une expansion du secteur de l'agroalimentaire à la faveur de la culture des légumes primeurs et les ressources des palmeraies. La région d'Ouled Djellal compte également de précieux atouts pour le développement du tourisme oasien, rural et religieux grâce aux palmeraies réparties des deux côtés des berges de l'oued Djedi, la mosquée Khaled Ibn Sinan, la zouâïa Mokhtarria et la tombe de Hiziya, célèbre figure féminine de la chanson bédouine, et ce, en plus de plu-

sieurs autres structures culturelles et associations activant dans le domaine de la culture. La relance attendue pour le développement de Ouled Djellal nécessite également de puiser dans un capital humain de plus de 200.000 habitants, dont 70 % de jeunes. Sa position géographique vitale pour les échanges entre le Nord et le Sud du pays constitue par ailleurs un atout majeur favorable aux initiatives d'investissement, cela outre sa proximité avec les wilayas de Djelfa, Batna et M'sila. Approchés par l'APS, en marge de la cérémonie d'installation du nouveau wali, des citoyens ont confié que cette décision constitue «un évènement qui prête à l'optimisme et ouvre la voie à une meilleure prise en charge des besoins de la population et à son implication dans la gestion des affaires locales». Selon Abdelbasset, résident au chef-lieu de wilaya, la décision de promouvoir Ouled Djellal, en qualité de wilaya à part entière est susceptible d'engager cette région sur la voie d'un développement économique de proximité durable capable de concrétiser les aspirations du citoyen et améliorer son quotidien.

CRUE DE L'OUED MEKNASSA A CHLEF

Inhumation de deux victimes à Ouled Abdelakder

Les deux victimes repêchées, hier lundi, par les unités de la Protection civile dans la région de l'Oued Meknassa, à l'ouest de Chlef, qui a enregistré des inondations dans la nuit de samedi suite à des pluies diluviennes, ont été inhumées, mardi, dans la commune d'Ouled Abdelkader, dans une atmosphère émouvante. Les funérailles des deux victimes, un enfant de 7 ans et sa sœur de 11 ans, se sont déroulées au cimetière «Ouled Yahia», de la commune d'Ouled Abdelkader, en présence du wali Lakhdar Sadas, des autorités civiles et sécuritaires, de représentants de la société civile et de nombreux citoyens de la région. Les unités de

secours et de recherches de la Protection civile ont retrouvé, lundi, aux environs de 15h30, le corps d'un enfant de 7 ans, avant de poursuivre leurs recherches, qui ont abouti, aux environs de 18h30, à la découverte du corps de sa sœur de 11 ans, portant à neuf le nombre des victimes de la crue de l'Oued Meknassa. Les recherches se poursuivent, mardi, pour trouver la dernière disparue âgée de six ans, à travers l'intensification des opérations, auxquelles prennent part les directeurs de la Protection civile des wilayas de Relizane, Tiaret et Médéa, a-t-on appris auprès de la direction locale de ce corps constitué. Dans une déclaration à

l'APS, le capitaine Yahia Messaadia a fait part de la mise en place d'une nouvelle stratégie de recherche pour trouver la dernière disparue, par l'intensification des opérations dans la zone, où les deux dernières victimes ont été trouvées, avec le soutien d'un nombre d'associations et de citoyens, a-t-il informé. Pour rappel, de fortes précipitations ont été enregistrées, samedi soir à Chlef, provoquant la crue de l'Oued Meknassa, qui a emporté trois (3) véhicules et a causé la mort de neuf personnes, au moment où une 10ème est portée disparue, selon un bilan provisoire des services de la Protection civile.

COLLISION ENTRE UN MINIBUS ET UN CAMION PRES DE BORDJ BOU ARRERIDJ

Au moins six morts et six blessés

Au moins six personnes ont trouvé la mort mercredi dans un accident de la route survenu sur la RN 45 à hauteur du lieudit Zerazia dans la commune d'El Hamadia (wilaya de Bordj Bou Arreridj). A l'origine du drame une collision entre un minibus et un camion semi-remorque.

DES VENTS FORTS SOUFFLERONT Sur plusieurs wilayas du sud

Des vents forts souffleront, parfois en rafales avec des soulèvements de sable réduisant fortement la visibilité souffleront sur plusieurs wilayas du Sud du pays, mercredi et jeudi, indique un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. Les wilayas concernées sont Touggourt, Ouargla, El-Menia, Illizi, In Salah, Adrar et Timimoune, précise la même source, ajoutant que le BMS dont le niveau de vigilance est classé Orange, s'étalera du mercredi 10 mars 2021 à 15h00 à jeudi à 15h au moins. La direction du vent sera d'Est à Nord-Est avec une vitesse de 60/70 km/h, et des rafales atteignant ou dépassant parfois 80 km/h, ajoute le bulletin.

ACTIVITE PLUVIO-ORAGEUSE Sur Illizi, Ouargla et Touggourt à partir de jeudi

Une activité pluvio-orageuse, accompagnée parfois de chutes de grêle, touchera la wilaya d'Illizi, le sud de Ouargla et le sud de Touggourt à partir de jeudi matin, indique un Bulletin météorologique spécial (BMS) émis par l'Office national de la météorologie. La quantité de pluie attendue est estimée entre 20 et 30 mm avec des rafales de vent sous orages durant la validité de ce BMS, en cours de jeudi à partir de minuit jusqu'à midi, note la même source.

ZONES D'OMBRE A JIJEL

Les programmes de développement dénotent d'une approche visionnaire

Le chargé de mission à la Présidence de la République, Brahim Merad, a affirmé, jeudi lors de l'inspection de plusieurs zones d'ombre dans la wilaya de Jijel, que la politique suivie dans la concrétisation des différents programmes de développement dans ces régions «dénote de l'approche intelligente et visionnaire du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune». «La politique suivie dans la concrétisation des différents programmes de développement des zones d'ombre dénote de l'approche intelligente et visionnaire du Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, une approche à même de sortir le citoyen de l'isolement», a-t-il déclaré après l'inspection de nombre de projets de développement et l'écoute des citoyens de ces zones. Il évoqué, à ce propos, un travail en cours à travers les différents programmes de développement pour réunir les conditions de vie propices permettant la sédentarisation des populations et l'encouragement de l'installation dans ces régions. Soulignant le recensement de certains problèmes, il a fait état de la résolution d'autres notamment le raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz, le bitumage des routes, l'alimentation en eau potable, le raccordement aux réseaux d'assainissement. Tous ces projets, a-t-il ajouté, sont indispensables pour une vie décente. M. Merad qui s'est rendu dans 5 communes montagneuses, a fait savoir que le Président de la République «ne se contente nullement des rapports parvenus des différents services sur le développement local, il nous a instruit de descendre sur le terrain et de lui communiquer des comptes rendus quotidiens» afin de déterminer les moyens de garantir le bien-être à la population des zones d'ombres. Au deuxième jour de sa visite dans la wilaya de Jijel, M. Merad a donné le coup d'envoi du raccordement à l'électricité et au gaz naturel de 13 zones d'ombre situées dans les communes de Sidi Maarouf, El Ancer et Djemaa Beni Habibi. Il a également procédé au lancement de l'opération de réaménagement et de bitumage de plusieurs routes en sus de l'alimentation des habitants de 8 autres zones d'ombre en eau potable.



EN : La pelouse de Tchaker prête pour accueillir le match de l'Algérie

Pour le dernier match des éliminatoires de la prochaine CAN, l'Algérie accueillera le Botswana d'Adel Amrouche au Stade de Mustapha Tchaker. Les dirigeants du stade se sont consacrés pendant plusieurs mois à refaire la pelouse. À souligner que les verts sont déjà qualifiés pour la prochaine CAN et occupent la première place du groupe H avec 10 points avant les deux prochains matchs face à la Zambie et le Botswana.



LIGUE 1 : Meziane Ighil de retour à l'ASO Chlef



Sans entraîneur depuis quasiment deux semaines suite au départ de Leknaoui, qui ne sera finalement resté qu'un seul match, l'ASO Chlef tient désormais son nouvel entraîneur. Les dirigeants de l'ASO Chlef ont annoncé avoir trouvé un accord total avec l'ancien entraîneur de la JS Saoura, Meziane Ighil. Il s'apprête à parapher un contrat jusqu'à la fin de la saison actuelle. Ighil, déjà entraîneur du club au cours de la saison 2010-2011 avec laquelle il a remporté le titre du premier championnat professionnel, aura pour principal objectif de remettre l'ASO sur la bonne route. Les lions sont classés 15èmes, à seulement 2 points au dessus du premier reléguable mais avec encore 2 matchs en retard à jouer.

CORONAVIRUS:

L'énorme coup de gueule de Mehdi



Mostefa sur l'arrêt du foot amateur Mehdi Mostefa a vivement regretté ce jeudi le très probable arrêt de la saison pour le football amateur. L'ancien international algérien passé par Lorient ou Bastia, désormais joueur de National 2 (D4), a critiqué le manque de considération pour les divisions inférieures. Pas encore officiel, le très probable arrêt de la saison pour le football amateur fait déjà grandement réagir. Notamment Mehdi Mostefa, pour lequel les propos Noël Le

Graët n'incitent pas à l'optimisme en raison de l'évolution de l'épidémie de coronavirus en France. Alors qu'il se préparait à reprendre avec Béziers en National 2, leader du groupe D au moment de l'arrêt, le milieu de 37 ans a cartonné la possible saison blanche dans un message posté ce jeudi sur les réseaux sociaux. «Hier, J-8, nous avons appris que l'on nous privait encore une fois de pratiquer notre métier, a pesté l'ancien joueur de Bastia, Nîmes ou encore Lorient. Peut-être que certaines personnes pensent que le football amateur ne génère pas assez d'argent, que nous n'avons pas la même importance que les divisions supérieures. C'est tout simplement scandaleux!» Mehdi Mostefa:

«Il devrait y avoir une solidarité commune»

Après plusieurs mois d'interruption, les championnats semblaient enfin sur la voie d'un retour à la normale. A l'inverse de la Ligue 1, Ligue 2 et du National 1, la quatrième division du foot français devrait donc à nouveau être victime du Covid. Une situation intenable pour Mehdi Mostefa qui fait partie des quelque 1000 joueurs sous contrat en N2 et souhaiterait ainsi recevoir la même considération que dans les échelons supérieurs. «N'oubliez jamais que tous les professionnels d'aujourd'hui viennent du milieu ama-

teur et que vous condamnez les générations futures, a encore lâché le Biterrois. Il devrait, selon moi, avoir une solidarité commune pour que, au-delà des enjeux, tout le monde soit logé à la même enseigne, que tout le monde puisse pratiquer sa passion, de pouvoir jouer au football en plein air...»

Le foot amateur s'unit pour contester l'arrêt de la saison

Après des mois de doute, la Fédération française de football semblait favorable à une reprise de la saison sportive...avant que le ministère des Sports ne se montre beaucoup pessimiste. Héraut d'un football amateur qui souffre, Mehdi Mostefa a ensuite reçu le soutien de plusieurs autres joueurs comme Livio Nabab. Ancien de Caen ou Auxerre, celui qui évolue maintenant à l'US Granville s'est fendu d'un «c'est scandaleux» en réponse au coup de gueule de l'Algérien. Idem pour Alexy Bosetti, qui cible encore plus clairement Roxana Maracineanu, et pour Ousmane Sidibé. Bien que pas directement concerné par cette interruption potentielle, le défenseur du Red Star (N1) a taclé «le vrai cirque» de la gestion des compétitions en temps de crise sanitaire par les pouvoirs publics. Face à des décisions qui pourraient bouleverser le football amateur, ses acteurs espèrent se faire entendre.

MOUNIR ZAGHDOUD :

« Il faut qu'on soit unis dans ces moments difficiles »

Le nouveau coach de l'USM Alger, Mounir Zaghdoud, s'est exprimé au sujet de son retour au sein de la formation algéroise dans une déclaration au média officiel du club. « C'est toujours un plaisir de retrouver l'USMA. On m'a contacté pour revenir au club. Les discussions se sont bien déroulées. Aujourd'hui, je suis avec l'équipe », a confié le remplaçant de Thierry Froger. Mounir Zaghdoud a enchaîné : « Comme je l'ai expliqué aux joueurs, malgré le fait que la situation est compliquée, on va essayer de faire des efforts pour s'améliorer. Et faire en sorte que l'équipe soit meilleure à l'avenir. » « On espère être au niveau. Il faut qu'on soit unis dans ces moments difficiles. On doit tous faire des efforts pour être meilleurs », a-t-il conclu.

Les Autorités Algérienne réagissent aux propos du patron de la FAF !

La commission nationale interministérielle chargée de suivre le processus électoral de renouvellement des instances des structures d'organisation et d'animation sportive (clubs sportifs, ligues sportives et fédérations nationales sportives) en Algérie, présidée par le ministre de la Jeunesse et des Sports, Sid-Ali Khaldi, tiendra une réunion importante cette semaine ! Selon le journaliste Samir Lamari, les membres de la commission feront une évaluation de toutes les assemblées générales, ordinaire et élective, qui ont eu lieu jusque-là et établiront la liste des AG qui restent à organiser. Cette réunion intervient après le refus de la Fédération algérienne de football d'organiser ses deux AG, ordinaire et élective, avant l'amendement de ses statuts et de son code électoral. Par la voix de son président Kheireddine Zetchi, la FAF a réitéré vendredi sa demande d'organiser une assemblée générale extraordinaire pour l'amendement de ses statuts. «Nous sommes dans l'attente du feu vert du MJS, en toute sérénité, pour l'organisation d'une assemblée extraordinaire, afin d'amender les nouveaux statuts, sur demande de la FIFA, avec qui nous avons enclenché un processus pour cette opération depuis novembre 2019», indique Kheireddine Zetchi. Et d'ajouter : «J'espère qu'on pourra organiser l'AGEx dans les plus brefs délais, afin de fixer ensuite la date de l'assemblée ordinaire, suivie par l'assemblée élective.» Or, lors de sa dernière réunion, la commission nationale interministérielle chargée du suivi du processus électoral et renouvellement des instances sportives avait déjà clairement exclu cette éventualité. Les modifications des codes électoraux et des statuts des fédérations sportives nationales ne pourront avoir lieu qu'après les assemblées générales électives (AGE) pour le nouveau mandat olympique (2021-2024), avait indiqué un communiqué de la commission. La commission répondra implicitement à la FAF, l'invitant organiser ses deux AG avant le 15 avril. La commission avait fixé d'ailleurs la date butoir des assemblées générales électives pour le 15 avril, dernier délai pour l'organisation de ces élections de fin de mandat. Le MJS a dévoilé également le calendrier du déroulement des assemblées générales (AGO et AGE) des fédérations sportives nationales. Celles de la FAF sont prévues entre le 20 mars et le 15 avril. Passé ce délai, la FAF va entrer dans "l'illégalité", dit le MJS.



OL : Garcia prêt à revoir ses plans avec Slimani ?

Beaucoup d'efforts mais une gêne claire, c'est ce qui pourrait résumer le match d'Islam Slimani mercredi dernier contre Rennes (1-0), alors qu'il était positionné au poste d'ailier droit. Hier en conférence de presse, Rudi Garcia s'est justifié curieusement de la titularisation sur le flanc droit de l'avant-centre Algérien : « J'avais besoin de taille ». Aujourd'hui face à Sochaux (18h45), pour le compte des 16es de finale de Coupe de France, la donne pourrait être différente. Conscient des critiques sur le positionnement de l'international algérien (69 sélections, 30 buts), Rudi Garcia devrait choisir de le titulariser en pointe de l'attaque aux côtés de Rayan Cherki et de Memphis Depay. Au tour précédent, cela avait très bien fonctionné car Slimani avait marqué un but et délivré deux passes décisives face à Ajaccio (5-1). L'ancien joueur de Leicester devrait pouvoir montrer l'étendue de ses qualités .



Souhir Nemdili, unique femme arbitre de football dans la wilaya de Mila

Passionnée du ballon rond, la jeune Souhir Nemdili originaire de la paisible localité de Azzaba Lotfi, dans la commune d'Ain Tine (au Sud de Mila), a réussi à s'imposer dans l'univers du sport roi, réputé être l'apanage des hommes, devenant ainsi l'unique femme arbitre de football dans cette wilaya. Contrairement à ses semblables, cette jeune femme de 21 ans, a affirmé à l'APS, à l'occasion de la journée mondiale de la femme (8 mars), que son orientation vers l'arbitrage de football est loin d'être fortuite constituant, dit-elle, «l'aboutissement d'une passion pour la balle ronde qu'elle a toujours eu depuis son enfance pendant laquelle elle jouait au football dans le quartier». «Enfant, je jouais souvent au ballon avec mes frères dans la maison, et je continue aujourd'hui encore à le faire chaque fois que l'occasion se présente», souligne-t-elle. Et d'ajouter : «J'éprouve un plaisir dans la pratique du football qu'aucune autre activité ne me procure, tout comme j'adore regarder les matchs de football en famille surtout quand nous ne supportons pas la même équipe, ce qui crée une ambiance de stade à la maison», assure Souhir avec un grand sourire. «Cette ambiance et cette ferveur ont gravé dans mon esprit l'amour pour le football», confie Souhir, regrettant toutefois «l'absence d'une équipe féminine de football à Mila, ce qui ne m'a laissé que le domaine de l'arbitrage pour évoluer sur un terrain de football». La jeune femme a fait savoir à cet effet, que lorsque la Ligue de wilaya de football a ouvert en 2019 aux dames l'accès à la formation en arbitrage, elle a sauté sur l'occasion pour s'inscrire au côté de deux autres jeunes filles, encouragée en cela par ma famille, ajoutant avoir suivi un stage de 6 mois à l'issue duquel, elle a été la seule des trois à avoir investi le monde de l'arbitrage.

Défi, persévérance et confiance en soi

«Cela n'a pas été facile de diriger



des matchs de football en tant qu'arbitre principale ou juge de ligne, mais la confiance en moi et la persévérance ont fini par vaincre les appréhensions et les hésitations, tout en ne prêtant pas attention aux harcèlements et aux critiques», dit-elle, indiquant que «tout cela était prévisible». Cette passionnée de football se rappelle à cet effet, durant son parcours d'arbitre entamé avec les catégories minimales (8 à 10 ans), d'un joueur qui rejeta purement et simplement ses décisions d'arbitre, visiblement inaccoutumé de voir une femme sur le stade, en lui lançant: «qui est-tu toi?», une réaction, dit-elle, qui ne l'avait pas surprise mais plutôt fait rire. Souhir a salué, à cet effet, le soutien du staff de l'arbitrage et l'acceptation des dirigeants des clubs de sa présence sur le terrain, estimant que cela a été un «facteur déterminant dans le renforcement de ma confiance en soi». Elle a ajouté, en outre, être pleinement consciente de ce qu'elle pourra rencontrer sur les stades notamment après leur réouverture au public après l'épidémie de coronavirus, affirmant, confiante, que «le plaisir de concrétiser mon rêve de courir après le ballon sur la pelouse est plus grand que n'importe quel écueil». Pour cette jeune femme, sa passion pour le football et l'arbitrage qu'elle entend his-

ser au plus haut niveau ne l'a pas détourné de ses études qu'elle poursuit actuellement à l'Institut national supérieur de formation professionnelle (INSFP) de Mila pour décrocher un diplôme de contrôleur de la qualité. De son côté, le père de Souhir, Redouane Nemdili, considère que l'accès précoce de sa fille au monde de l'arbitrage lui offrira l'opportunité d'affirmer sa personnalité, assurant qu'il continuera avec les autres membres de sa famille à la soutenir pour atteindre les objectifs qu'elle se fixera dans les domaines de son choix. Quant au président de la Ligue de wilaya de football, Djamel Benkherrou, il a déclaré que la présence d'une femme arbitre à Mila est «le fruit du travail de formation mené par la Ligue et constitue un plus pour le football local et pour le sport féminin en général». Il a également fait savoir que la ligue encourage la formation des femmes dans le domaine de l'arbitrage en vue de créer à l'avenir des équipes féminines de football. M. Benkherrou a assuré, en outre, que Souhir reçoit tout le soutien nécessaire dans sa carrière d'arbitre afin de lui permettre d'évoluer vers l'arbitrage de rencontres de haut niveau, espérant qu'elle devienne un modèle à suivre pour les autres jeunes filles qui partagent la même passion pour le football.

HANDISPORT: L'Algérie avec 25 athlètes au Grand-Prix international de Tunis

Une sélection nationale algérienne de para-athlétisme, composée de vingt cinq (25) athlètes dont neuf (9) filles prendra part du 14 au 21 mars au 14e Grand-Prix international de Tunis, ultime compétition qualificative aux Jeux paralympiques de Tokyo (24 août-6



septembre 2021), a-t-on appris, mardi après de la Fédération algérienne handisport (FAH). Selon les organisateurs du meeting, plus de 700 athlètes représentant 60 pays sont attendus à Tunis pour disputer les dernières places qualificatives pour le rendez-vous nippon, reporté d'une année au même titre que les Jeux olympiques, en raison de la pandémie du coronavirus (Covid-19). Outre la présence de l'élite nationale, déjà qualifiée aux JP-2020, la FAH a engagé d'autres athlètes qui pourraient décrocher des billets pour Tokyo. « Lors de la dernière réunion tenue avec les différents entraîneurs, tout le monde a opté pour donner une chance à d'autres athlètes, en plus de ceux déjà qualifiés, pour jouer leur-va-tout à Tunis, à l'occasion de la dernière compétition du para-athlétisme, qualificative aux JP-2020. Ils seront une dizaine d'athlètes en qui les techniciens ont fait confiance, mais en prenant en compte leurs classement mondial (IPC)», a indiqué le président du directoire de la fédération, Nemer Korichi.

Parmi les athlètes retenus pour le rendez-vous tunisien, il est noté le retour de Benoumessad Louadjeda qui s'engagera dans les concours du disque et javelot, classe (F34), Madjid Djemai (1500m/T37), Salah Khelaifia (100m et 400m/T13), Kaouther Zerari (Club/F51), entre autres. Néanmoins, plusieurs cadres ne seront pas du voyage, pour différentes raisons, à l'instar de Mohamed Berrahal, Bahlaz Lahouari, Kamel Kardjena, Nassima Saifi et Nadia Medjmedj.

Liste des athlètes algériens retenus pour le meeting de Tunis:

*Filles:

Benoumessad Louadjeda (disque et javelot/F34), Safia Djelal (poids et disque/F57), Mounia Gasmî (poids et Club/F32), Soheila Hariki (poids et disque/F34), Achoura Boukoufa (javelot/F46), Bakhta Benallou (javelot/F13), Kaouther Zerari (Club/F51), Nadjet Boucheref (Club/F51) et Asmahane Boudjadar (poids et javelot/F33).

*Garçons:

Hamdi Sofiane (200m et 400m/T37), Nacer-Eddine Kerfas (5000m/T12), Samir Nouioua (1500m et 5000m/T46), Madjid Djemai (1500m/T37), Nasser Djamil (100m et 400m/T12), Baka Abdellatif (400m et 5000m/T13), Amchi Mohamed Nadjib (Poids et Club/F32), Hadi Tedjani (100m et 400m/T52), Youssouf Bensedira (poids, disque et javelot/F35), Hamza Kais (poids/F53), Sid Ali Bouzourine (400m/T36), Mourad Bachir (poids et disque/F55), Zakarya Anseur (1500m/T46), Abdelkrim Kraï (800m et 1500m/T38), Salah Khelaifia (100m et 400m/T13) et Athamni Skander Djamil (100m et 400m/T13).

CYCLISME / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2021 :

2 argents et une bronze pour l'Algérie

La sélection algérienne a remporté trois nouvelles médailles (deux argent et une bronze) samedi, lors de la cinquième et dernière journée des Championnats d'Afrique 2021 de cyclisme sur route, portant son ratio général à huit médailles : 2 or, 2 argent et 4 bronze. Le première médaille d'argent a été l'œuvre d'Ayoub Sahiri, chez les moins de 23 ans (messieurs), imité un peu plus tard par son compatriote Nassim Saïdi, chez les seniors (messieurs), au moment où Youcef Reguigui s'était contenté du bronze, également chez les seniors (messieurs). Une moisson qui s'ajoute à celle

des quatre jours précédents, pendant lesquels la jeune Nesrine Houili avait glané à elle seule deux breloques en bronze chez les juniors filles : d'abord au contre-la-montre individuel, puis dans la course en ligne. A celles-là s'ajoutent le bronze de la sélection nationale (seniors/messieurs), au contre-la-montre «par équipes», ainsi que les médailles d'or de Hamza Mansouri, au contre-la-montre individuel des moins de 23 ans, et de la sélection nationale juniors (garçons), au contre-la-montre «par équipes» de leur catégorie. Au total, 200 coureurs, représentant quinze pays par-

ticipient à ces Championnats d'Afrique 2021, qui se déroulent du 2 au 6 mars dans la capitale égyptienne. Parmi eux, 16 algériens (toutes catégories), messieurs et dames. Les pays engagés dans cette compétition, outre l'Égypte et l'Algérie, sont : le Maroc, l'Ouganda, le Soudan, la Tanzanie, l'Éthiopie, le Rwanda, le Burundi, le Malawi, la RD Congo, la Côte d'Ivoire, le Bénin, le Burkina Faso et l'Afrique du Sud. Lors de la précédente édition, disputée en 2019 (ndlr, celle de 2020 a été annulée en raison de la pandémie), la sélection algérienne avait pris la médaille d'argent.



LYON : Ménès veut voir Cherki attaquant

Double buteur contre Sochaux (5-2) samedi en Coupe de France, Rayan Cherki (17 ans, 21 apparitions et 3 buts toutes compétitions cette saison) a brillé en tant qu'ailier. Mais pour Pierre Ménès, le milieu offensif serait plus performant en faux numéro 9. «C'est quoi son poste ? Il a joué ailier parce que c'est là où il y a de la place mais je ne suis pas sûr que ce soit son meilleur poste. Je pense que le poste où il pourrait le plus s'épanouir, c'est celui de Depay donc évidemment, c'est un petit peu compliqué. Mais il n'a que 17 ans, il n'y a pas le feu», a tempéré le journaliste de Canal+.



RENNES :

Rugani vers Cagliari

Malgré sa volonté de le conserver, l'entraîneur du Stade Rennais Julien Stéphan ne pourra plus compter sur Daniele Rugani (26 ans, 2 matchs toutes compétitions cette saison). Le club breton et la Juventus Turin se sont apparemment entendus sur l'interruption du prêt du défenseur central puisque la chaîne Téléfoot situe l'Italien du côté de Cagliari. En effet, le Bianconero serait actuellement au siège de sa future équipe pour signer son contrat. Il s'agira d'un nouveau prêt jusqu'à la fin de la saison.

OM :

Nzonzi présente le style Sampaoli

Mercredi, l'entraîneur Jorge Sampaoli va effectuer ses grands débuts sur le banc de l'Olympique de Marseille face à Rennes en Ligue 1. Ancien joueur du technicien argentin au FC Séville, le milieu de terrain du club breton Steven Nzonzi (32 ans, 24 matchs et 1 but en L1 cette saison) a évoqué le style du nouveau coach de l'OM. «Ça s'est très bien passé avec ce coach. On avait fait une très bonne saison. Il met du dynamisme dans son groupe et son effectif. Il est derrière ses joueurs, comme on peut le voir sur son banc. Beaucoup d'énergie et d'envie. Je sais qu'avec lui, j'avais très bien travaillé. Il fait du très bon travail. Après, s'il va changer le jeu de l'OM, ce n'est pas mon problème.

Je ne connais que Marseille par la télévision, je ne peux pas savoir si ça va coller avec ce coach», a cependant nuancé l'international français devant les médias ce lundi.

NICE : Schneiderlin compare Gouiri à Benzema



Coéquipier d'Amine Gouiri (21 ans, 27 matchs et 11 buts en L1 cette saison), auteur d'une excellente saison avec l'OGC Nice, après avoir été celui de Karim Benzema en équipe de France, le milieu de terrain azuréen Morgan Schneiderlin (31 ans, 20 matchs en L1 cette saison) estime que le jeune attaquant niçois a le talent pour connaître une carrière aussi riche que celle de son glorieux aîné du Real Madrid. «La comparaison est inévitable parce que les deux viennent de Lyon et jouent comme attaquants, donc une comparaison peut être faite mais aujourd'hui ce serait très difficile envers Amine de faire cette comparaison. Amine vient de débiter, alors que Karim Benzema a une grande carrière derrière lui», a d'abord nuancé Schneiderlin au micro d'Eurosport, en demandant à Gouiri de confirmer sur la durée. «Il faut laisser Amine progresser. (...) Les grands joueurs et le haut niveau, c'est de répéter des saisons au top régulièrement. C'est ce qu'Amine va faire et, dans 3-4 ans, on pourra en parler et encore plus les comparer. Mais, aujourd'hui, Amine, avec son talent et son mental, s'il continue comme ça et qu'il garde cette même envie de travail, il pourra faire une carrière comme celle de Karim», a glissé l'ancien Red Devil. Chiche ?

OM : Milik présente ses excuses aux fans

L'Olympique de Marseille a connu une véritable humiliation face au Canet-en-Roussillon (1-2) dimanche en Coupe de France. Tout comme le défenseur central phocéén Alvaro Gonzalez (voir brève 11h58), l'attaquant prêté par Naples Arkadiusz Milik (27 ans, 5 matchs et 3 buts toutes compétitions cette saison) a tenu à prendre la parole pour présenter ses excuses aux supporters après cette élimination honteuse contre la formation de National 2. «Je ne suis pas ici depuis longtemps, mais je suis, comme toute l'équipe, très désolé pour ce qui s'est passé hier, et je sais qu'avec beaucoup de travail et beaucoup d'effort, nous pouvons sortir de cette période. Allez OM», a lancé l'international polonais sur le réseau social Twitter ce lundi. Les fans de l'OM apprécieront, surtout que Milik, buteur, a surnagé malgré les déboires de son équipe sur ce match.

PSG-BASAKSEHIR : Coltescu suspendu, mais...

L'UEFA vient de rendre son verdict ! Le 8 décembre dernier, la rencontre de Ligue des Champions opposant le Paris Saint-Germain à l'Istanbul Basaksehir a été interrompue, après que l'entraîneur adjoint du club turc, Pierre Webo, se soit plaint de propos racistes de la part du 4e arbitre, Sebastian Coltescu. Depuis, l'instance européenne avait ouvert une enquête et le Roumain vient d'être suspendu jusqu'au terme de la saison ! En effet, l'UEFA a pris cette décision en raison d'une conduite jugée «inappropriée» de la part de Coltescu à l'occasion de cette partie. Cependant, l'homme en noir a été blanchi par rapport à l'accusation de racisme. Il a été considéré que le terme «negru» (noir en roumain, ndlr) n'avait aucune connotation raciste. A noter que Webo, expulsé avant le début de cet incident, a été suspendu un match pour «conduite anti-sportive».

BARÇA : Messi a félicité Laporta

Elu dimanche président du FC Barcelone, Joan Laporta se montre optimiste concernant la prolongation de l'attaquant Lionel Messi (33



ans, 24 matchs et 19 buts en Liga cette saison), en fin de contrat en juin prochain, dont il a fait l'une de ses priorités (voir brève 8h23). Déjà passé à la tête du Barça entre 2003 et 2010, le dirigeant entretient en effet de bonnes relations avec le sextuple Ballon d'Or et la Pulga n'a d'ailleurs pas manqué de le féliciter suite à sa victoire. «Messi m'a encouragé et m'a félicité hier. Il a aussi gagné. Nous aurons une conversation tranquille. (...) Peut-être que cela signifie qu'il veut continuer et qu'il souhaite qu'une proposition lui soit faite», a glissé le nouveau boss blaugrana au micro de la radio RAC1. Rien n'est encore fait dans ce dossier mais le club catalan peut effectivement avoir de l'espoir...

La Juventus vise une fin de contrat de Manchester City

Les Bianconeri lorgnent du côté des Cityzens. Depuis maintenant plusieurs saisons, la formation de la Juventus Turin accueille souvent des joueurs en fin de contrat. Une fois de plus, les dirigeants Bianconeri vont tenter de réaliser une belle affaire. Selon les dernières informations de Tuttosport, le club de la Vieille Dame envisagerait la venue de Sergio Agüero. En fin de contrat au mois de juin, le buteur argentin de 32 ans ne devrait pas prolonger son bail avec les Cityzens. Apparu à seulement six reprises cette saison en Premier League, le natif de Buenos Aires serait également dans le viseur du FC Barcelone et du Paris Saint-Germain.

PSG : Schweinsteiger encense Verratti

Auteur de belles performances, le milieu de terrain du Paris Saint-Germain Marco Verratti (28 ans, 16 matchs en L1 cette saison) s'impose comme un joueur indispensable au sein du club de la capitale. Pour le média France Football, l'ex-milieu du Bayern Munich Bastian Schweinsteiger a encensé l'international italien. «Depuis quelques mois, et notamment le Final 8 de Lisbonne en Ligue des Champions 2020, je vois un Marco Verratti au sommet de son art. C'est un joueur qui a beaucoup gagné en maturité et qui s'est progressivement affirmé pour devenir le patron technique du PSG. (...) Le fait que Pochettino lui offre les clés du jeu semble lui donner des ailes. Il n'a pas peur de prendre ses responsabilités et d'aller là où ça fait mal. Il fait sans aucun doute partie des meilleurs milieux du monde, même s'il lui manque encore la régularité, et qu'il lui faudrait un triomphe européen afin de bénéficier d'une reconnaissance plus grande à l'international», a analysé l'Allemand.

TOTTENHAM : Ronaldo, l'hommage de Bale



Prêté par le Real Madrid à Tottenham cette saison, l'ailier Gareth Bale (31 ans, 11 apparitions et 5 buts en Premier League cette saison) a été invité à désigner le meilleur coéquipier de sa carrière à l'occasion d'un live sur Twitch. Et sans aucune hésitation, l'international gallois a rendu un vibrant hommage à l'attaquant de la Juventus Turin Cristiano Ronaldo (36 ans, 22 matchs et 20 buts en Serie A cette saison), qu'il a connu chez les Merengue. «Le meilleur joueur avec qui j'ai joué ? Ça a été Cristiano Ronaldo. Pour ses buts et les titres que nous avons gagnés ensemble. Sans aucun doute, c'est l'un des meilleurs joueurs de tous les temps», a estimé Bale. Le Portugais appréciera le compliment !

JUVENTUS : Pirlo prend la défense de Ronaldo

Auteur d'une performance décevante mardi lors de la manche retour, l'attaquant de la Juventus Turin Cristiano Ronaldo (36 ans, 6 matchs et 4 buts en LdC cette saison) n'a pas sauvé son équipe face au FC Porto (1-2, 3-2 a.p.) à l'occasion des 8es de finale de la Ligue des Champions. Fautif sur le second but encaissé, le Portugais fait l'objet de nombreuses critiques (voir brève 0h41), mais son entraîneur Andrea Pirlo a tenu à le défendre. «Lorsque Cristiano Ronaldo joue, c'est généralement comme si votre équipe commençait le match en menant 1-0. Mais il peut arriver, même à un joueur extraordinaire comme lui, de ne pas être capable de marquer. Même un champion comme Cristiano peut parfois jouer un mau-



vais match. Il s'est beaucoup battu mardi mais malheureusement, il ne nous a pas permis cette fois de nous qualifier», a estimé le coach turinois en conférence de presse.

JUVENTUS : Capello dézingue Ronaldo !

En marge de l'élimination de la Juventus Turin, sortie de la Ligue des Champions en 8es de finale par le FC Porto (1-2, 3-2 a.p.) ce mardi, Fabio Capello a littéralement dézingué l'attaquant turinois Cristiano Ronaldo (36 ans, 6 matchs et 4 buts en LdC cette saison). Plus que sa prestation globale, le Portugais a été épinglé par le technicien italien pour son comportement sur le second but encaissé. «Oui, Demiral est naïf sur le penalty (du premier but, ndlr). (...) Mais se retourner comme Ronaldo l'a fait sur le coup-franc est impardonnable, c'est très grave. Celui qui est dans le mur ne peut pas avoir peur de prendre le ballon. Il a tourné le dos sur le coup-franc du 2-2, c'est impardonnable, il n'a aucune excuse», a fustigé l'ancien coach de la Juve au micro de Sky Italia.

PORTO : Pepe, Ferdinand a vu une leçon

Auteur d'une superbe performance sur la manche retour, le défenseur central du FC Porto Pepe (38 ans, 4 matchs en LdC cette saison) a été l'un des grands artisans de la qualification de la Juventus Turin (2-1, 2-3 a.p.) lors des 8es de finale de la Ligue des Champions mardi. Consultant pour BT Sport, Rio Ferdinand a été impressionné par la prestation de l'international portugais. «Si je suis l'entraîneur d'une équipe, je prends la vidéo du match de Pepe et je la montre à tous les jeunes défenseurs centraux pour qu'ils comprennent son positionnement, sa volonté, sa communication, son attention, son sens du risque et l'utilisation de son corps. De nos jours, les jeunes centraux sont bons sur le ballon, mais dans la surface ? Lui, il vient de réaliser une véritable démonstration défensive dans l'espace et tous les jeunes doivent suivre cet exemple», a analysé l'ancien joueur de Manchester United.

PSG : Man City ne penserait plus à Mbappé

Alors que l'avenir de Kylian Mbappé (22 ans, 23 matchs et 18 buts en L1 cette saison) reste incertain (lire ici), une menace semble s'éloigner pour le Paris Saint-Germain. En effet, le média britannique The Athletic annonce que Manchester City n'envisagerait plus de recruter l'attaquant parisien l'été prochain. Les Citizens auraient été refroidis par les exigences de l'international français et se tourneraient vers des solutions moins onéreuses. Ainsi, l'actuel leader de la Premier League pense davantage à Erling Håland (Dortmund) ou Romelu Lukaku (Inter Milan) pour renforcer sa ligne d'attaque la saison prochaine.

PSG : Mbappé attend davantage de garanties

L'avenir de Kylian Mbappé (22 ans, 23 matchs et 18 buts en L1 cette saison) ne devrait pas se régler au cours des prochaines semaines. Il y a dix jours, Leonardo avait pourtant demandé à son attaquant, sous contrat jusqu'en juin 2022, une réponse imminente en annonçant sur France Bleu qu'il était temps de «prendre une position et une décision» (voir ici). Mais l'international français est toujours en pleine réflexion au sujet de sa prolongation. Selon L'Equipe, le champion du monde attend davantage de garanties pour accepter le contrat de quatre ou cinq ans, assorti d'un salaire «très intéressant» dans le marché actuel, proposé par le Paris SG. Quel sera le projet du club pour les prochaines années ? L'équipe sera-t-elle construite autour de lui, comme sont prêts à le faire d'autres clubs ? La direction parisienne va devoir trouver les bonnes réponses pour le convaincre.



OM : Un gardien turc dans le viseur

Moins impérial cette saison, Steve Mandanda (35 ans, 33 matchs toutes compétitions cette saison) n'est plus vraiment considéré comme indispensable à l'Olympique de Marseille. Afin d'éventuellement prendre sa succession, les dirigeants ont coché le nom d'Ersin Destanoglu (20 ans, 23 matchs toutes compétitions cette saison). Selon Fanatik, le club phocéén est fortement intéressé par le jeune portier de Besiktas, qui enchaîne les bonnes performances ces derniers mois. Également cité dans les petits papiers de l'Olympique Lyonnais, l'international Espoirs d'1,95m est estimé à 10 millions d'euros. Un tarif non-négligeable.

SEVILLE : Lopetegui a halluciné de la VAR...

Pour le compte des 8es de finale de la Ligue des Champions, le FC Séville a été éliminé par le Borussia Dortmund (2-3, 2-2) mardi. Sur le match retour, l'entraîneur du club espagnol Julen Lopetegui a été passablement agacé par les décisions des arbitres. En effet, la VAR a accordé un penalty à la formation allemande en remontant très loin dans une action et a ensuite permis à Erling Braut Håland de le retirer après un premier échec en raison du positionnement de Yassine Bounou, qui avait quitté sa ligne. «Le penalty sifflé avec autant de retard, qui est ensuite retiré... C'est surréaliste. Sur la dernière action du match, mes joueurs m'ont dit qu'il y avait un penalty sur Munir El Haddadi et que l'arbitre n'est pas allé voir», a fustigé le technicien espagnol devant les médias. Autant dire que les Sévillans vont avoir des regrets.

JUVENTUS : Pirlo déplore des erreurs inadmissibles

Ce mardi, la Juventus Turin a été éliminée par le FC Porto (1-2, 3-2 a.p.) à l'occasion des 8es de finale de la Ligue des Champions. Au micro de Sky Italia, l'entraîneur de la Vieille Dame Andrea Pirlo a déploré les erreurs de ses joueurs sur les 4 buts encaissés par son équipe sur cette confrontation. «Quatre erreurs en deux matchs nous ont coûté notre qualification et dans une compétition comme celle-ci, vous ne pouvez pas les faire. Nous avons joué un mauvais match à l'aller, mais aujourd'hui, les garçons ont tout donné mais ce n'était pas suffisant. On a mal commencé ce mardi aussi et quand on prend un but dans les premières minutes, tout devient plus compliqué. Nous sommes en mars, maintenant nous avons le devoir de tout donner en championnat», a lancé le technicien turinois. Pour rappel, la Juve occupe actuellement la 3e place en Serie A à 10 points du leader, l'Inter Milan.

JUVE : La tristesse de Chiesa

Malgré son doublé, Federico Chiesa (23 ans, 8 matchs et 4 buts en LdC cette saison) n'a pas réussi à éviter l'élimination de la Juventus contre Porto (1-2, 3-2 ap) dès les 8es de finale de la Ligue des Champions. Une immense tristesse pour l'ailier italien. «Mes deux buts ? Cela n'amène rien ce soir, on voulait passer. Il y a une grande tristesse, une grande amertume. Je pense qu'on méritait de passer, on a eu des occasions, on a tiré sur la barre. On a fait des erreurs puisqu'on est éliminé, mais maintenant il faut penser au championnat et à la finale de la Coupe d'Italie. Le championnat est très dur cette année, mais on croit encore au Scudetto. La Juve ne lâche jamais», a reconnu l'ancien joueur de la Fiorentina pour la Sky.

SEVILLE : Ocampos sort la «tête haute»

Battu 3-2 à domicile à l'aller, le FC Séville a poussé durant tout le match, en quête d'une remontada face au Borussia Dortmund (2-2) ce mardi en 8es de finale retour de la Ligue des Champions. Malgré leur domination, les Espagnols ont manqué la prolongation à un but près, mais l'ailier andalou Lucas Ocampos (26 ans, 7 matchs en LdC cette saison) est fier du visage affiché par son équipe. «Nous sortons la tête haute. Ce n'est jamais facile d'être éliminé, mais la façon dont nous avons joué aujourd'hui signifie que nous avons de bonnes chances de continuer à progresser en tant qu'équipe, en tant que club, et sur le plan personnel aussi, a noté l'ancien Marseillais au micro de Sevilla TV. Nous allons maintenant nous concentrer sur le Betis, qui va être un match important (dimanche).» Après deux défaites consécutives en Liga, les coéquipiers de l'Argentin devront en effet s'inspirer de ce match pour se ressaisir et consolider leur 4e place en championnat.



JUVE : Une immense déception pour de Ligt

En évoluant à 11 contre 10 à partir de la 54e minute, la Juventus Turin n'a pas réussi à renverser le FC Porto (1-2, 3-2 a.p) ce mardi et quitte prématurément la Ligue des Champions, dès les 8es de finale. Une élimination difficile à digérer pour le défenseur central bianconero, Matthijs de Ligt (21 ans, 5 matchs en LdC cette saison). «C'est très dur de se faire éliminer comme ça. (...) Quand tu joues pendant presque tout le match en supériorité numérique, c'est encore plus difficile à digérer. (...) Que change cette élimination dans notre saison ? Beaucoup de choses, on voulait jouer à fond la C1 et on sort en mars», a regretté le Néerlandais, au micro de la chaîne Sky Italia. Éliminée en C1 et distancée de dix points par l'Inter Milan, leader, en Serie A, la Vieille Dame connaît décidément une saison compliquée...

PORTO : Twitter s'incline devant Pepe

Avec du courage et une solidarité incroyable, le FC Porto a réussi, en évoluant à 10 contre 11 à partir de la 54e minute, à éliminer la Juventus Turin (2-1, 2-3 a.p) ce mardi, dès les 8es de finale de la Ligue des Champions. Un superbe exploit pour les Dragons, qui retiendront la grande performance du défenseur central Pepe (38 ans, 4 matchs en LdC cette saison). Impérial, l'ancien du Real Madrid a réussi à museler les attaquants turinois. Au point d'être crédité de la note de 7,5/10 par la rédaction de Maxifoot et de recevoir de nombreux éloges sur le réseau social Twitter.

JUVENTUS : Pirlo prend la défense de Ronaldo

Auteur d'une performance décevante mardi lors de la manche retour, l'attaquant de la Juventus Turin Cristiano Ronaldo (36 ans, 6 matchs et 4 buts en LdC cette saison) n'a pas sauvé son équipe face au FC Porto (1-2, 3-2 a.p.) à l'occasion des 8es de finale de la Ligue des Champions. Fautif sur le second but encaissé, le Portugais fait l'objet de nombreuses critiques (voir brève 0h41), mais son entraîneur Andrea Pirlo a tenu à le défendre. «Lorsque Cristiano Ronaldo joue, c'est généralement comme si votre équipe commençait le match en menant 1-0. Mais il peut arriver, même à un joueur extraordinaire comme lui, de ne pas être capable de marquer. Même un champion comme Cristiano peut parfois jouer un mau-



vais match. Il s'est beaucoup battu mardi mais malheureusement, il ne nous a pas permis cette fois de nous qualifier», a estimé le coach turinois en conférence de presse.

JUVENTUS : Capello dézingue Ronaldo !

En marge de l'élimination de la Juventus Turin, sortie de la Ligue des Champions en 8es de finale par le FC Porto (1-2, 3-2 a.p.) ce mardi, Fabio Capello a littéralement dézingué l'attaquant turinois Cristiano Ronaldo (36 ans, 6 matchs et 4 buts en LdC cette saison). Plus que sa prestation globale, le Portugais a été épinglé par le technicien italien pour son comportement sur le second but encaissé. «Oui, Demiral est naïf sur le penalty (du premier but, ndlr). (...) Mais se retourner comme Ronaldo l'a fait sur le coup-franc est impardonnable, c'est très grave. Celui qui est dans le mur ne peut pas avoir peur de prendre le ballon. Il a tourné le dos sur le coup-franc du 2-2, c'est impardonnable, il n'a aucune excuse», a fustigé l'ancien coach de la Juve au micro de Sky Italia.

PORTO : Pepe, Ferdinand a vu une leçon

Auteur d'une superbe performance sur la manche retour, le défenseur central du FC Porto Pepe (38 ans, 4 matchs en LdC cette saison) a été l'un des grands artisans de la qualification de la Juventus Turin (2-1, 2-3 a.p.) lors des 8es de finale de la Ligue des Champions mardi. Consultant pour BT Sport, Rio Ferdinand a été impressionné par la prestation de l'international portugais. «Si je suis l'entraîneur d'une équipe, je prends la vidéo du match de Pepe et je la montre à tous les jeunes défenseurs centraux pour qu'ils comprennent son positionnement, sa volonté, sa communication, son attention, son sens du risque et l'utilisation de son corps. De nos jours, les jeunes centraux sont bons sur le ballon, mais dans la surface ? Lui, il vient de réaliser une véritable démonstration défensive dans l'espace et tous les jeunes doivent suivre cet exemple», a analysé l'ancien joueur de Manchester United.

PSG : Man City ne penserait plus à Mbappé

Alors que l'avenir de Kylian Mbappé (22 ans, 23 matchs et 18 buts en L1 cette saison) reste incertain (lire ici), une menace semble s'éloigner pour le Paris Saint-Germain. En effet, le média britannique The Athletic annonce que Manchester City n'envisagerait plus de recruter l'attaquant parisien l'été prochain. Les Citizens auraient été refroidis par les exigences de l'international français et se tourneraient vers des solutions moins onéreuses. Ainsi, l'actuel leader de la Premier League pense davantage à Erling Håland (Dortmund) ou Romelu Lukaku (Inter Milan) pour renforcer sa ligne d'attaque la saison prochaine.

PSG : Mbappé attend davantage de garanties

L'avenir de Kylian Mbappé (22 ans, 23 matchs et 18 buts en L1 cette saison) ne devrait pas se régler au cours des prochaines semaines. Il y a dix jours, Leonardo avait pourtant demandé à son attaquant, sous contrat jusqu'en juin 2022, une réponse imminente en annonçant sur France Bleu qu'il était temps de «prendre une position et une décision» (voir ici). Mais l'international français est toujours en pleine réflexion au sujet de sa prolongation. Selon L'Equipe, le champion du monde attend davantage de garanties pour accepter le contrat de quatre ou cinq ans, assorti d'un salaire «très intéressant» dans le marché actuel, proposé par le Paris SG. Quel sera le projet du club pour les prochaines années ? L'équipe sera-t-elle construite autour de lui, comme sont prêts à le faire d'autres clubs ? La direction parisienne va devoir trouver les bonnes réponses pour le convaincre.



OM : Un gardien turc dans le viseur

Moins impérial cette saison, Steve Mandanda (35 ans, 33 matchs toutes compétitions cette saison) n'est plus vraiment considéré comme indispensable à l'Olympique de Marseille. Afin d'éventuellement prendre sa succession, les dirigeants ont coché le nom d'Ersin Destanoglu (20 ans, 23 matchs toutes compétitions cette saison). Selon Fanatik, le club phocéen est fortement intéressé par le jeune portier de Besiktas, qui enchaîne les bonnes performances ces derniers mois. Également cité dans les petits papiers de l'Olympique Lyonnais, l'international Espoirs d'1,95m est estimé à 10 millions d'euros. Un tarif non-négligeable.

SEVILLE : Lopetegui a halluciné de la VAR...

Pour le compte des 8es de finale de la Ligue des Champions, le FC Séville a été éliminé par le Borussia Dortmund (2-3, 2-2) mardi. Sur le match retour, l'entraîneur du club espagnol Julen Lopetegui a été passablement agacé par les décisions des arbitres. En effet, la VAR a accordé un penalty à la formation allemande en remontant très loin dans une action et a ensuite permis à Erling Braut Håland de le retirer après un premier échec en raison du positionnement de Yassine Bounou, qui avait quitté sa ligne. «Le penalty sifflé avec autant de retard, qui est ensuite retiré... C'est surréaliste. Sur la dernière action du match, mes joueurs m'ont dit qu'il y avait un penalty sur Munir El Haddadi et que l'arbitre n'est pas allé voir», a fustigé le technicien espagnol devant les médias. Autant dire que les Sévillans vont avoir des regrets.

JUVENTUS : Pirlo déplore des erreurs inadmissibles

Ce mardi, la Juventus Turin a été éliminée par le FC Porto (1-2, 3-2 a.p.) à l'occasion des 8es de finale de la Ligue des Champions. Au micro de Sky Italia, l'entraîneur de la Vieille Dame Andrea Pirlo a déploré les erreurs de ses joueurs sur les 4 buts encaissés par son équipe sur cette confrontation. «Quatre erreurs en deux matchs nous ont coûté notre qualification et dans une compétition comme celle-ci, vous ne pouvez pas les faire. Nous avons joué un mauvais match à l'aller, mais aujourd'hui, les garçons ont tout donné mais ce n'était pas suffisant. On a mal commencé ce mardi aussi et quand on prend un but dans les premières minutes, tout devient plus compliqué. Nous sommes en mars, maintenant nous avons le devoir de tout donner en championnat», a lancé le technicien turinois. Pour rappel, la Juve occupe actuellement la 3e place en Serie A à 10 points du leader, l'Inter Milan.

JUVE : La tristesse de Chiesa

Malgré son doublé, Federico Chiesa (23 ans, 8 matchs et 4 buts en LdC cette saison) n'a pas réussi à éviter l'élimination de la Juventus contre Porto (1-2, 3-2 ap) dès les 8es de finale de la Ligue des Champions. Une immense tristesse pour l'ailier italien. «Mes deux buts ? Cela n'amène rien ce soir, on voulait passer. Il y a une grande tristesse, une grande amertume. Je pense qu'on méritait de passer, on a eu des occasions, on a tiré sur la barre. On a fait des erreurs puisqu'on est éliminé, mais maintenant il faut penser au championnat et à la finale de la Coupe d'Italie. Le championnat est très dur cette année, mais on croit encore au Scudetto. La Juve ne lâche jamais», a reconnu l'ancien joueur de la Fiorentina pour la Sky.

SEVILLE : Ocampos sort la «tête haute»

Battu 3-2 à domicile à l'aller, le FC Séville a poussé durant tout le match, en quête d'une remontada face au Borussia Dortmund (2-2) ce mardi en 8es de finale retour de la Ligue des Champions. Malgré leur domination, les Espagnols ont manqué la prolongation à un but près, mais l'ailier andalou Lucas Ocampos (26 ans, 7 matchs en LdC cette saison) est fier du visage affiché par son équipe. «Nous sortons la tête haute. Ce n'est jamais facile d'être éliminé, mais la façon dont nous avons joué aujourd'hui signifie que nous avons de bonnes chances de continuer à progresser en tant qu'équipe, en tant que club, et sur le plan personnel aussi, a noté l'ancien Marseillais au micro de Sevilla TV. Nous allons maintenant nous concentrer sur le Betis, qui va être un match important (dimanche).» Après deux défaites consécutives en Liga, les coéquipiers de l'Argentin devront en effet s'inspirer de ce match pour se ressaisir et consolider leur 4e place en championnat.



JUVE : Une immense déception pour de Ligt

En évoluant à 11 contre 10 à partir de la 54e minute, la Juventus Turin n'a pas réussi à renverser le FC Porto (1-2, 3-2 a.p) ce mardi et quitte prématurément la Ligue des Champions, dès les 8es de finale. Une élimination difficile à digérer pour le défenseur central bianconero, Matthijs de Ligt (21 ans, 5 matchs en LdC cette saison). «C'est très dur de se faire éliminer comme ça. (...) Quand tu joues pendant presque tout le match en supériorité numérique, c'est encore plus difficile à digérer. (...) Que change cette élimination dans notre saison ? Beaucoup de choses, on voulait jouer à fond la C1 et on sort en mars», a regretté le Néerlandais, au micro de la chaîne Sky Italia. Éliminée en C1 et distancée de dix points par l'Inter Milan, leader, en Serie A, la Vieille Dame connaît décidément une saison compliquée...

PORTO : Twitter s'incline devant Pepe

Avec du courage et une solidarité incroyable, le FC Porto a réussi, en évoluant à 10 contre 11 à partir de la 54e minute, à éliminer la Juventus Turin (2-1, 2-3 a.p) ce mardi, dès les 8es de finale de la Ligue des Champions. Un superbe exploit pour les Dragons, qui retiendront la grande performance du défenseur central Pepe (38 ans, 4 matchs en LdC cette saison). Impérial, l'ancien du Real Madrid a réussi à museler les attaquants turinois. Au point d'être crédité de la note de 7,5/10 par la rédaction de Maxifoot et de recevoir de nombreux éloges sur le réseau social Twitter.

VACCIN SPOUTNIK V

Saïdal pour assurer, exclusivement, la production ; à l'échéance fin mai 2021

Le groupe pharmaceutique public Saïdal assurera, exclusivement, sur son site de Constantine, la production du vaccin anti-Covid-19 en partenariat avec le Fonds d'investissement direct russe (RDIF) qui exploite la commercialisation de Sputnik V développé par l'Institut de recherche d'épidémiologie et de microbiologie (Gamaleya), rapporte, mercredi Le Soir d'Algérie. Le conditionnement et le flaconnage des futures doses du vaccin Sputnik V se feront par l'unité Saïdal de Constantine, croit savoir le quotidien, soulignant que l'Algérie a besoin de 40 millions de doses de vaccin anti-Covid-19 pour atteindre les 70% de la population, seuil indispensable à l'immunité collective voulue. Le journal explique que dans une première étape, le vaccin sera conditionné en Algérie, s'appuyant sur les déclarations du directeur général de l'agence sanitaire, le Pr Kamel Senhadji, qui avait indiqué qu'il était possible, au départ d'acquérir le vaccin en vrac auprès du partenaire russe pour le mettre en flacons afin de couvrir les besoins du marché national. La même source note que les autorités sanitaires, qui font de la production du vaccin russe une priorité, ont es-



timé que la production sera entamée dans un délai de deux mois, soit vers la fin du mois de mai 2021. Le procédé pour y arriver consiste en la production locale, à partir de la matière première devant être fournie par la partie russe, avant de passer, ensuite, à la production de la matière première en Algérie, puis à la production locale du vaccin dans sa totalité.

S'agissant des quantités de la production attendue, et sur la base des capacités de l'unité de Constantine, «pas moins de 5 millions d'unités dans une première étape, avant d'arriver au double une fois que le processus sera achevé et, dans une seconde phase, à une production selon la demande» écrit le journal.

LE BILAN DES DERNIERES 24 HEURES CHUTE A 138 CAS DE CORONAVIRUS ET 04 DECES

Le Pr Noureddine Zitouni appel à la vigilance

En légère baisse par rapport au bilan d'hier mardi, le nombre de cas confirmés au Covid-19 s'élève à 138 durant les dernières 24 heures, selon le Porteparole du comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Djamel Fourar, qui en donnait lecture, mercredi. DR Djamel Fourar a eu, également, à déplorer 04 décès supplémentaires. Le Pr Noureddine Zitouni a mis en garde mercredi contre le risque réel d'une nouvelle flambée de la pandémie, en raison du relâchement constatés ces derniers temps, à

la faveur de ce qu'il qualifie de «stabilisation de la propagation», traduite par des chiffres quotidiens absolument bas. «Certains se basant sur cette stabilisation, pensent que la pandémie est derrière nous et se laissent aller en ne respectant plus les mesures barrière comme le port du masque et le port du masque», pointe le Pr qui prévient contre «un rebond du nombre de cas dans les prochains jours». S'exprimant sur les ondes de la radio nationale, le Pr souligne que «la danger nous guette, surtout avec le variant britannique du

virus» dit-il en rappelant que «même avec la vaccination, il faut continuer à observer les mesures barrière». D'autant, insiste le Pr, que la vaccination en Algérie reste insignifiante du fait du nombre limité de doses que l'Algérie a pu acquérir jusque-là et c'est la raison pour laquelle il appelle aussi à l'accélération du processus vaccinal «pour endiguer le risque de propagation». Le Pr propose une grande «campagne médiatique» pour rappeler aux algériens l'obligation des mesures barrières en parallèle à la vaccination»

COVID-19

La pandémie a fait 2.600.802 morts dans le monde

La pandémie du nouveau coronavirus a fait 2.600.802 morts dans le monde depuis que le bureau de l'OMS en Chine a fait état de l'apparition de la maladie fin décembre 2019, selon un bilan établi à partir de sources officielles mardi. Plus de 117.063.380 cas d'infection ont été officiellement diagnostiqués depuis le début de l'épidémie. La grande majorité des malades guérissent, mais une part encore mal évaluée conserve des symptômes pendant des semaines, voire des mois. Sur la journée de lundi, 6.498 nouveaux décès et 299.273 nouveaux cas ont été recensés dans le monde. Les pays qui ont enregistré le plus de nouveaux décès dans leurs derniers bilans sont le Brésil avec 987 nouveaux morts, les Etats-Unis (749) et la France (359).

Les Etats-Unis sont le pays le plus touché tant en nombre de morts que de cas, avec 525.816 décès pour 29.045.448 cas recensés, selon le comptage de l'université Johns Hopkins. Après les Etats-Unis, les pays les plus touchés sont le Brésil avec 266.398 morts et 11.051.665 cas, le Mexique avec 190.923 morts (2.130.477 cas), l'Inde avec 157.930 morts (11.244.786 cas), et le Royaume-Uni avec 124.566 morts (4.223.232 cas). Parmi les pays les plus durement touchés, la République tchèque est celui qui déplore le plus grand nombre de morts par rapport à sa population, avec 207 décès pour 100.000 habitants, suivi par la Belgique (192), la Slovaquie (187), le Royaume-Uni (183) et le Monténégro (173). L'Europe totalisait

mardi à 11H00 GMT 878.311 décès pour 38.809.591 cas, l'Amérique latine et les Caraïbes 700.441 décès (22.146.374 cas), les Etats-Unis et le Canada 548.074 décès (29.934.008 cas), l'Asie 260.291 décès (16.408.214 cas), le Moyen-Orient 106.668 décès (5.756.502 cas), l'Afrique 106.064 décès (3.975.834 cas), et l'Océanie 953 décès (32.862 cas). Depuis le début de la pandémie, le nombre de tests réalisés a fortement augmenté et les techniques de dépistage et de traçage se sont améliorées, entraînant une hausse des contaminations déclarées. Ce bilan a été réalisé à partir de données collectées par les médias auprès des autorités nationales compétentes et des informations de l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

COVID-19 EN TUNISIE

Allègement des mesures préventives

Le Comité scientifique pour la lutte contre le nouveau coronavirus en Tunisie a décidé d'alléger les heures du couvre-feu nocturne, en vigueur depuis plusieurs mois, et de l'instaurer de 22h00 à 05h00 du matin à partir du 8 mars courant, a annoncé Nissaf Ben Alaya, porte-parole du ministère tunisien de la Santé, lors d'une conférence de presse au siège du gouvernement. «Il a été également décidé d'annuler l'interdiction de la circulation interprovinciale, avec une fermeture des zones infectées enregistrant un taux élevé de cas positifs», a fait savoir Mme Ben Alaya. D'après elle, le Comité scientifique a suspendu la mesure de l'auto-confinement obligatoire de 48h appliqué pour les voyageurs en provenance de l'étranger avec l'impératif de se munir, uniquement, d'un test PCR négatif au Covid-19, réalisé 72h avant la date d'arrivée sur le territoire tunisien. Après l'achèvement de la période de l'auto-confinement, les voyageurs en provenance de l'étranger devront réaliser un second tests, a-t-elle insisté. Quant aux restaurants et cafés, obligés de fermer à partir de 19h00, leur fermeture sera décalée d'une heure, soit 20h00. D'un autre côté, le président du Comité de pilotage de la campagne de vaccination, Hechmi Louzir, a souligné que le processus de vaccination «démarrera 24 heures ou 48 heures de la date de réception des premiers lots de vaccin, prévue au cours de ce mois de mars». «Les centres de vaccination sont prêts pour le démarrage de la campagne de vaccination (...) des équipes mobiles assureront la vaccination des citoyens qui ne sont pas capables de se présenter sur place», a rassuré M. Louzir. D'après ce dernier, le ministère de la Santé a acquis 5 réfrigérateurs médicaux dédiés à la conservation et le stockage des vaccins anti-coronavirus, tous types confondus. Il a rappelé que son pays recevra 93 600 doses de vaccin Pfizer et environ 500 000 doses du vaccin Astrazenaca dans le cadre de l'initiative Covax, outre environ 30 000 doses de vaccin «Sputnik V». Quelque 300 000 doses du vaccin chinois de Sinovac seront également reçues prochainement par le ministère tunisien de la Santé, après avoir validé une licence provisoire de mise sur le marché en Tunisie de ce vaccin. Durant les dernières 24 heures, le ministère tunisien de la Santé a signalé 713 nouvelles infections par le Covid-19 suite à 3 940 analyses virologiques ainsi que 24 décès supplémentaires causés par la pandémie. La Tunisie compte, au total, 236 356 cas confirmés de Covid-19, depuis le 2 mars 2020, dont 8 130 décès.

Le nombre des guérisons

Le bilan s'élève à 201 500, depuis cette date, alors que 1 082 patients atteints du Covid-19 sont actuellement (jusqu'au 4 mars 2021) hospitalisés, dont 268 en soins intensifs et 104 autres sous respiration artificielle. La Tunisie a enregistré au cours de ces dernières 24 heures, 24 décès supplémentaires et 713 nouvelles contaminations par le nouveau coronavirus (Covid-19), a annoncé, vendredi soir, le ministère tunisien de la Santé. Dans son bulletin quotidien sur la situation épidémique dans le pays, le ministère a indiqué que le nombre de décès totalisés depuis l'apparition du virus en Tunisie s'est élevé à 8 130 morts, alors que le nombre de contaminations dénombrées au cours de la même période a atteint 236 356 cas dont 201 500 cas de guérison après le établissement de 516 personnes. En outre, le ministère de la Santé a recensé le 4 mars courant 1 082 hospitalisations, 268 admissions en soins intensifs et 104 placements sous respiration artificielle et ce, dans des établissements de santé des secteurs public et privé. Vendredi, le Comité scientifique pour la lutte contre le nouveau coronavirus en Tunisie a décidé d'alléger les heures du couvre-feu nocturne, en vigueur depuis plusieurs mois, et de l'instaurer de 22h00 à 05h00 du matin à partir du 8 mars courant, selon Nissaf Ben Alaya, porte-parole du ministère tunisien de la Santé.

14E FNTF

Une programmation variée, soumise au respect des règles sanitaires

Les amateurs du 4e Art, restés loin des salles de spectacles durant près d'un an après la décision de suspendre toute activité artistique en raison de la pandémie du Coronavirus, auront à reprendre le chemin du théâtre et renouer avec les spectacles, à la faveur du 14e Festival national du théâtre professionnel (Fntp), qui a prévu du 11 au 21 mars, la présentation d'une vingtaine de prestations produites par différents théâtres régionaux, coopératives et associations culturelles. Dans des atmosphères de fête célébrant ce retour progressif à la normale, neuf pièces de théâtre se disputeront sur les planches du Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (Tna), les huit distinctions qui sanctionnent, au-delà du prix du jury, les meilleurs, spectacle, texte, mise en scène, scénographie, création musicale, rôles masculin et féminin, alors qu'autant de spectacles sont prévus hors compétition. Les différents prix seront décernés par un jury présidé par Habib Boukhelfa et composé de Bouziane Benachour, Faouzi Benbrahim, Wahid Achour et Nabila Brahim. Outre le Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi (Tna), en lice avec la pièce «Ez'Zaouèche» (le moineau), «Khatini» de Mostaganem, «Es'Sefqa» (le contrat), de Tizi Ouzou, «Arlequin, valet des deux maîtres» d'Oran, «Aramil» (les veuves), de



Constantine, «Nestennaw Fel Hit» (nous attendons le mur), de Bordj Bou Arreridj, «Tilisa» (les frontières) de Bejaïa, «El Djidar El Khames» (le cinquième mur), de Sidi Bel Abbès, «Loâbet El Arch» (le jeu du trône) de Guelma, «Sekkoura» de Souk Ahras, animeront la compétition du 14e Fntp. D'autre part, les spectacles, «Letraf» du T.R Mascara, «Saha l'Artiste», «Kiyass ou Labess» et «Ked-dab.com» des coopératives culturelles, «Sindjeb», «Rocher noir» et «Les Nomades», ainsi que, «Pentoura spéciale», «Sin Eni», «Falso» et «Yemma L'Zayer» des associations culturelles, «Tef-tika», «Machahou», «Noussour» et «Takerboust» et le one woman show, «Tayoucha» de Nesrine Belhadj, seront présentés hors compétition au Théâtre municipal d'Alger-Centre, ainsi qu'à la salle Hadj-Omar du Tna. Prévus initialement dans la programmation, les théâtres régionaux de Batna et de Skikda ont retiré leurs participations. L'ouverture

du 14e Fntp sera marquée par la présentation de «El Koursi» (la chaise), une prestation chorégraphique conçue et mise en scène par Riadh Beroual, programmée à l'issue du spectacle de rue «El Halqa», prévu à l'entrée du Tna et présenté par une troupe de Sidi Bel Abbès. Parallèlement aux représentations, les organisateurs ont programmé des conférences autour de «La contribution des coopératives dans le mouvement théâtral algérien», le «Rôle des festivals dans la promotion du 4e Art», en plus d'une «Rencontre avec les metteurs en scènes primés au Fntp». Des hommages seront rendus au regretté Mahmoud Bouhmoum (emporté par le Coronavirus), Hamid Achouri, Lydia Larini et le technicien de lumières du Tna Mokhtar Moufok. Dans un autre volet, des ateliers de formation sur le théâtre radiophonique, la scénographie, ainsi que sur le théâtre pour enfants, sont également au programme de ce festival qui accueillera,

sur le hall du Tna, une vente de livres en présence de leurs auteurs.

Une édition soumise au strict respect des mesures sanitaires

Après l'annulation de l'édition 2020, le 14e Fntp qui se déroule dans les conditions particulières imposées par la situation pandémique que traverse le monde, appelle les organisateurs et le public à s'astreindre à l'application stricte des règles sanitaires. Conformément aux directives issues de la réunion tenue au Tna avec les services de sécurité sanitaire, la salle de spectacles Mustapha-Kateb sera «exploitée à 50% de ses capacités d'accueil», précisent les organisateurs. Le public sera également soumis à l'obligation de porter le masque à l'entrée même du théâtre et au contrôle de la température, ainsi qu'à l'opération de désinfection des mains avec un gel hydro alcoolique mis à sa disposition. Dans ce même cadre les organisateurs rappellent que l'accès aux différentes salles de spectacles et de débat est interdit aux enfants de moins de six ans et appellent le public au strict respect des règles de distanciation sociale aux abords des guichets et à l'intérieur de la salle de spectacle.

INCIVISME DANS LES CITES

Quand le silence devient ennemi

Le civisme est de plus en plus en péril. Dans nos cités, ses jours sont comptés et sa «voix» est étouffée au vu et su de tous. Dans nos quartiers, la cohabitation pose un sacré problème. Le sens des devoirs collectifs ou encore se mettre en conformité avec les règles sociales est loin de faire partie des mœurs des habitants qui cultivent l'insouciance et la fuite en avant face à des situations complexes, voire des urgences. En fait, les problèmes rencontrés dans les cités ne préoccupent plus de nos jours ceux qui, pourtant, se partagent escaliers, ascenseurs, espaces verts, aires de jeu et autres. En d'autres termes, même les questions cruciales et décisives n'attirent plus ces démissionnaires, fiers de leur négativisme affiché à outrance, sans éprouver la moindre gêne vis-à-vis des voisins. La notion du bon voisinage, à vrai dire, a beaucoup changé chez l'Algérien qui opte pour le principe «ne rien voir, ne rien dire». S'impliquer dans la gestion des problèmes courants qui touchent les habitants est une mauvaise idée pour ces derniers ayant opté à res-

ter plutôt à l'écart de tout ce qui se passe autour d'eux.

«Je m'en fous. Je veille sur mon périmètre»

Si l'entretien de chez soi a toujours fait partie des priorités, ce n'est pas le cas pour le côté extérieur, souvent relégué au dernier plan. Habiter une cité est-il devenu synonyme d'abandon et de renoncement à son rôle de bon citoyen ? Ça en a l'air, en tout cas, avec cette tendance à se décharger de ce qui concerne le cadre de vie ou encore l'entretien des parties communes. En effet, tout est impeccable, sans la moindre faille, dans son appartement, mais ce n'est pas malheureusement le cas dehors. Une fois le pas de sa porte franchi, on oublie les bonnes manières, le respect du cadre de vie, de l'hygiène, bref, on devient négligent et insouciant par excellence. Les barrières, les interdits, les idéaux et les valeurs tombent de fait dans les oubliettes. Il suffit de voir l'état des cités pour comprendre à

quel point le mal est enraciné. Le problème d'hygiène ronge la plupart des cités. Les entrées d'immeubles n'échappent pas à ce fléau, nourri par une démission en bonne et due forme, avec le consentement des uns et des autres. De nos jours, dans nos cités, on voit de toutes les couleurs, sans bouger le petit doigt. On saccage, on salit, sans être inquiété par son père ou son voisin qui ont, pourtant, vu de leurs propres yeux des comportements irresponsables et inacceptables qui nuisent à tous les habitants du bâtiment, voire de la cité. Aujourd'hui, se réapproprier l'espace commun devient plus que nécessaire pour vivre en paix et faire des cités des lieux où il fait bon vivre. Le civisme et le respect de l'autre ne s'apprennent pas seulement à l'école, mais à la maison. Pour réussir cette entreprise, c'est aux parents, en premier lieu, de donner l'exemple et d'être de bons citoyens, respectueux de la vie en communauté. Après tout, la liberté des uns ne s'arrête-t-elle pas là où commence celle des autres ?

La chronique

LA PRÉCARITÉ

Un tableau très sombre ! Les conséquences de la crise sanitaire de la Covid-19 sont terribles. Beaucoup de personnes ont perdu leurs boulots, leurs commerces. Les gens ont souffert et continuent de souffrir : restrictions d'activité, télétravail ou travail sur site, prise en charge des enfants, dégradation de la situation financière, pénibilité ressentie. Bien sûr que l'aide de l'état est passé par là, mais est-ce cela suffisant ? L'économie mondiale s'est paralysée au fur et à mesure de la diffusion du virus. Les inégalités sociales de plus en plus. Le problème chez nous, est qu'il n'y a jamais eu une vraie enquête pour évaluer ce désastre. Quel est donc le « coût » économique de cette crise ? Pas facile de l'estimer. Une certitude: le prix à payer est considérable. Et que faire devant cette crise sanitaire qui a entraîné des baisses de revenus, et qui a vu le niveau de vie se détériorer. Notre gouvernement a choisi de protéger sa population quitte à sacrifier ses intérêts économiques. En Algérie, malgré le confinement partiel, il ne faut pas croire que tout soit revenu à la normale : les restaurateurs désespèrent toujours, les commerçants s'angoissent, les transporteurs. « Est-ce que ça vaut le coup d'attendre longtemps ? » Et ce n'est pas tout, puisqu'une autre catégorie sociale souffre plus que les autres, comme ces malades de diabète, d'obésité, d'hypertension artérielle, qui ne savent plus où donner de la tête. Mais que voulez-vous, on se soucie tellement de la bouffe de ses enfants que le risque d'être contaminé. Les pouvoirs publics étant dépassés. Selon les statistiques, la crise financière mondiale avait fait augmenter le chômage de 22 millions. Pour beaucoup, la Covid est complètement oubliée, où l'on parle plus d'un nouveau job à trouver où d'un quelconque travail dégoter.

Y aurait-il d'autres plans d'aide pour ces gens là ? Seul Dieu le sait.

Abdellah Ouldamer

REOUVERTURE DES SALLES DE CINEMA

Une quinzaine de films algériens au programme

Le ministère de la Culture et des arts a annoncé mardi le lancement d'un programme de projections cinématographiques qui compte une quinzaine de films algériens récents afin de relancer à partir du 15 mars l'activité de plusieurs salles de cinéma dans différentes villes du pays, annonce le ministère sur sa page Facebook. Les cinéphiles auront la possibilité de découvrir des films, pour la plupart jamais distribués en Algérie à l'instar de «143, rue du désert» de Hassen Ferhani, «Abou Leila» de Amine Sidi Boumediene, «Paysages d'automne» de Merzak Al-louache, «Héliopolis» de Djaafar Gacem, ou encore «Matares» de Rachid Benhadj. Ces projections sont annoncées dans les villes d'Alger, Oran, Bejaïa, Constantine, Tlemcen, Annaba, Bechar Tizi Ouzou, Sidi Bel Abbes, Batna, Souk Ahras et Laghouat. D'autres films sont également annoncés comme «La cinquième saison» de Ahmed Benkamla, «Dzair» de Mehdi Tsabbast, «Saliha» de Mohamed Sahraoui, «Djenia» de Abdelkrim Bahloul, «L'étoile d'Alger» de Rachid Benhadj, «Ben Badis» de Bassel El Khatib, «Le sang des loups» de Ammar Si Fodhil, «Argo» de Ammar Belkacemi ou encore «Les intrus» de Mohamed Hazourli. Le détail de cette programmation et les salles sélectionnées pour abriter les projections, n'ont pas encore été communiqués.

DIPLOMATE SAHRAOUIE

L'entêtement du Maroc conduira la région à un dérapage certain

La représentante du Front Polisario auprès du Conseil des droits de l'Homme (CDH) des Nations unies et des organisations internationale à Genève, Oumeima Abdessalam a mis en garde mardi, contre la persistance du blocage du processus politique onusien et le retard accusé dans la désignation d'un nouvel émissaire du SG de l'ONU, soulignant que cette situation a créé un climat favorable pour l'occupant marocain qui persiste dans sa politique de mépris, d'entêtement et de violation de toutes les résolutions internationales et des chartes onusiennes, ce qui entrainera les choses dans la région vers un dérapage certain. Dans un entretien à la radio chaîne III, Mme Oumeima Abdessalam a appelé les Nations unies à assumer pleinement les responsabilités qui lui sont dévolues, à travers « le soutien aux peuples dans l'exercice de leur droit à l'autodétermination et à protéger ceux qui vivent toujours sous le joug colonial ». Oumaima Abdessalam a indiqué que la partie sahraouie « attend toujours que le Conseil de sécurité active un processus politique qui est maintenant complètement paralysé depuis la démission de l'ancien envoyé personnel, l'allemand Horst Kohler en mai 2019 ». Déplorant les conséquences de « l'inertie » dans laquelle s'est installée l'action de l'ONU à l'égard de ce territoire non autonome, au moment où les ef-



forts de paix sont toujours dans l'impasse en l'absence d'un envoyé personnel pour relancer le processus onusien, la diplomate sahraouie a condamné le blocage dont se rendent coupables la France, l'Espagne et les Etats-Unis. Dans ce cadre, Oumaima Abdessalam a appelé l'ONU à « faire un bilan exhaustif de ce qui a été fait ou plutôt de ce qui n'a pas été fait, notamment durant les trois dernières décennies ». Elle a estimé que l'ONU « face aux appréhensions et aux incertitudes qui caractérisent notre monde, est appelée, aujourd'hui plus que jamais, à assumer pleinement ces responsabilités qui lui incombent en accompagnant les peuples dans l'exercice de leur droit à l'autodétermination, en protégeant ceux qui sont encore sous domination coloniale et en préservant le statut juridique international des terri-

toires non autonomes. » Le Front Polisario attend également du Conseil de sécurité qu'il exprime une position stricte et explicite sur les actes illégaux et provocateurs du Maroc dans les territoires occupés du Sahara occidental avec l'ouverture des soi-disant consulats étrangers, en plus de ses violations continues des droits de l'Homme, son pillage des ressources du pays occupé et la violation continue des termes de l'Accord militaire n 1, a-t-il dit. Toutefois, Oumaima Abdessalam a ajouté de le Front « ne sera jamais partenaire d'un processus qui ne respecte pas et ne garantit pas, pleinement, l'exercice par le peuple du Sahara occidental de son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance conformément aux résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité ».

UNION AFRICAINE

Plusieurs mesures pour accélérer le processus de règlement du conflit au Sahara occidental

Les participants à une réunion du Conseil de paix et de sécurité (CPS) de l'Union Africaine (UA) au niveau des chefs d'Etats et de gouvernements, tenue mardi par visioconférence, ont pris une série de mesures susceptibles d'accélérer le règlement du conflit au Sahara Occidental et d'insuffler une dynamique aux efforts de l'UA pour le règlement du conflit dans la dernière colonie en Afrique. Ainsi, les deux parties au conflit ont été appelées à un retour rapide à la table de négociations en vue de la cristallisation d'une solution politique et pacifique sur la base des dispositions de l'article 4 de l'Acte constitutif de l'UA. Il a été souligné, à ce propos, que la décolonisation du Sahara occidental doit être envisagée en permettant au peuple sahraoui d'exercer son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance. Le rôle du CPS dans le suivi de la question sahraouie a été mis en avant à travers la tenue, d'au moins, de deux sommets par an en vue de suivre les développements du dossier et réactiver le rôle du Haut représentant de l'UA chargé de la question du Sahara occidental, qui aura pour mission d'établir des contacts avec les deux parties au conflit. Les dirigeants africains ont convenu, en outre, de l'activation du rôle de la Commission de haut niveau des chefs d'Etats et de gouvernements sur la question du Sahara occidental et la consultation du Conseiller juridique de l'UA sur les « consulats » ouverts dans les territoires occupés. Par ailleurs, la Commission a été chargée de prendre les mesures adéquates pour la réouverture du bureau de l'UA dans la ville de

Laâyoune occupée en vue de lui permettre de s'acquitter de son rôle. Lors de sa participation aux travaux de cette réunion à l'invitation de son homologue kenyan, Uhuru Kenyatta, en sa qualité de président du CPS pour le mois en cours, le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a rappelé position constante de l'Algérie vis-à-vis de la cause de décolonisation au Sahara occidental, appelant les pays africains à la coordination des efforts et à l'action pour cristalliser une solution durable à ce conflit, qui n'a que trop duré mais qui ne saurait avoir de délais de prescription. « L'Afrique qui a vaincu l'occupation européenne par sa lutte politique et armée parfois et qui est venue à bout de l'Apartheid, se doit aujourd'hui d'en finir avec le dernier foyer colonial », a ajouté le Président Tebboune dans son allocution. « La rupture du cessez-le-feu suite à la violation d'un accord en vigueur depuis 1991 et l'escalade dangereuse que connaît le conflit au Sahara occidental n'est que la résultante de décennies de politique de blocage et de ralentissement systématiques des Plans de règlement, de contournement du processus de négociations et de tentatives récurrentes d'imposer le fait accompli dans le territoire d'un Etat membre fondateur de l'UA », a fait observer le Président Tebboune dans son allocution. La réunion a examiné deux points : les changements climatiques et leurs impacts sur la paix et la sécurité en Afrique et la cause du Sahara occidental à la lumière des développements et dépassements survenus récemment dans les territoires sahraouis occupés ».

LIBYE

Le nouveau gouvernement obtient la confiance du Parlement

Le gouvernement intérimaire de Abdelhamid Debeibah en Libye, vient d'obtenir la confiance du parlement lors d'un vote solennel à Syrte, centre de la Libye, a indiqué le porte-parole du parlement, Abdallah Belhaik, cité par des médias locaux. La séance du vote de confiance dont les travaux ont débuté lundi, a vu la présence de 135 députés sur 175 que compte la chambre des représentants du peuple (Parlement). Le gouvernement de Debeibah aura la charge de gérer la période de transition jusqu'aux élections prévues le 24 décembre prochain.



SAHARA OCCIDENTAL

L'APLS poursuit ses attaques contre les forces d'occupation marocaines

Les unités de l'Armée populaire de libération sahraouie (APLS) ont poursuivi, mardi pour le 118e jour consécutif, leurs attaques contre les sites de retranchement de l'armée d'occupation marocaine au niveau du mur de sable, a indiqué un communiqué du ministère sahraoui de la Défense. Selon le communiqué rapporté par l'Agence de presse sahraouie (SPS), « les unités de l'APLS ont mené de nouvelles attaques contre des positions distinctes de l'armée d'occupation marocaine le long du mur de la honte ». « Mardi, les unités de l'APLS ont mené des attaques contre les positions de l'armée d'occupation marocaine dans la zone d'Aoudi Amergueba (secteur de Mehbes) et Aadim Oum Edjloud (secteur Aousserd) », a noté le communiqué. Les attaques de l'APLS se poursuivent contre les forces d'occupation marocaine, qui ont subi de lourdes pertes humaines et matérielles, conclut la même source.

EXPLOSIONS EN GUINEE

EQUATORIALE

Le bilan s'alourdit à au moins 105 morts

Les cadavres d'au moins sept personnes ont été retirés des décombres mardi à Bata, en Guinée équatoriale, portant le bilan encore provisoire à 105 morts et 615 blessés deux jours après quatre explosions ayant ravagé un camp militaire et d'innombrables habitations, selon la télévision d'Etat. Le président Teodoro Obiang Nguema a accusé à nouveau les responsables militaires de « négligence » voire de « malveillance » pour avoir stocké les explosifs à l'origine des déflagrations meurtrières si près de quartiers d'habitations dimanche après-midi à Bata, la capitale économique. Lundi soir, le gouvernement avait évoqué au moins 98 morts et 615 blessés. Sept cadavres ont été extirpés des ruines mardi, a annoncé la Tvge, la chaîne de télévision de l'Etat. La veille, les secouristes avaient retrouvé vivants « plus de 60 personnes bloquées sous les décombres », selon le gouvernement, dont deux enfants âgés de 3 et 4 ans. Dès dimanche soir, le président Obiang avait annoncé une enquête pour déterminer les responsabilités, révélant que le sinistre avait pour origine un feu d'écobuage mal maîtrisé d'un fermier à proximité des stocks d'explosifs et de munitions du camp de Nkoa Ntoma. Puis il avait accusé, déjà, les militaires du camp de « négligences » après la propagation du feu qui a fait exploser les stocks de dynamites et autres explosifs puis de munitions. Dans une interview à la Tvge diffusée mardi, le chef de l'Etat a précisé ces accusations. Les responsables du camp « ont vraiment commis une imprudence, ou c'est de la malveillance pour des gens censés connaître les effets des explosions de la dynamite, qui normalement ne se transporte pas et se stocke très loin de toute population et sous la terre, et non pas, comme cela était le cas, dans un lieu non fermé et près de la population », a-t-il dit. Les très puissantes déflagrations, espacées de longues minutes en plein après-midi, ont littéralement ravagé les édifices du camp abritant des militaires des forces spéciales et des gendarmes, ainsi que leurs familles, et éventré ou aplati d'innombrables maisons des quartiers environnants.

Heures de prières

Fajr 06:02
 Dhuhr 13:15
 Asr 16:29
 Maghrib 18:58
 Isha 20:20



JEUNESSE D'ALGERIE

Quotidien national d'information www.jeunessedalgerie.com JEUDI 11 MARS 2021

PRIX «ENERGY GLOBE NATIONAL AWARD 2020»

Le Ksar de Tafilelt lauréat



La fondation «Amidou» de Béni Isguen (Ghardaia) a remporté dans la soirée de mardi le «National Energy Globe Award 2020», un prix des plus prestigieux pour l'environnement, décerné annuellement par La fondation autrichienne «Energy Globe Foundation» pour la réalisation d'un Ksar bioclimatique unique dénommé «Ksar Tafilelt». Ce prix a été attribué au président de la fondation Amidou et initiateur du projet, Dr. Ahmed Nouh, en présence du conseiller commercial de l'ambassadeur de la république d'Autriche à Alger, M. Franz Bachleitner, des membres de la fondation Amidou ainsi que de notables et élus locaux. Le projet, lauréat de ce prestigieux prix, a porté sur la réalisation d'un Ksar (Tafilelt) de plus de mille logements sur un terrain rocailleux, selon des normes architecturales et bioclimatiques mariant l'architecture et le développement durable, avec un

intérêt particulier pour la préservation de l'environnement et le confort du cadre de vie. Pour l'initiateur du projet, Dr Nouh, cette consécration est «le fruit d'un engagement en faveur de la préservation de l'écologie et de notre patrimoine architectural classé patrimoine universel, tout en épousant la modernité». Ce projet, devenu un modèle et une référence en matière de préservation du patrimoine architecturale alliant modernité, confort de vie et bioclimatique ainsi que l'écologie, en utilisant les matériaux de construction locaux, avait déjà obtenu le premier prix de la ligue arabe de l'environnement 2014, a rappelé M.Nouh à l'APS. Ce nouveau Ksar, qui obéit aux exigences du développement durable, constitue un bel exemple de construction bioclimatique assimilant l'architecture pédagogique et les principes écologiques et doit être un mo-

dèle à suivre en Algérie pour préserver l'environnement et lutter contre la pollution, a estimé de son côté le diplomate autrichien, Franz Bachleitner. Le Ksar en question est réalisé avec des matériaux locaux en appliquant aussi les normes d'une gestion économique de l'eau, le recyclage des eaux usées et la valorisation des déchets ménagères. Après avoir félicité la fondation Amidou, pour ce projet axé sur l'efficacité énergétique, la préservation de l'environnement et des ressources, le diplomate a souligné que cette distinction, qui n'avait pas pu être attribuée en 2020 suite à la propagation de la pandémie du coronavirus, permettra à l'équipe algérienne lauréate de participer à un prix international organisé par la fondation autrichienne «Energy globe foundation». Lancé en 1997, le Ksar de Tafilelt, qui s'étend sur un site rocheux d'une superficie de 22 hectares et qui compte plus de 1.000 habitations écologiques, a été conçu pour une meilleure qualité de vie avec une verdure et des plantations d'arbres, en s'appuyant sur l'interprétation consciente de l'héritage architectural ancestrale et la préservation de l'environnement. Il a été inauguré en 2006. Ses promoteurs ont pu créer sur des rochers des jardins et espaces verts ainsi qu'un parc animalier devenu la curiosité des touristes et visiteurs de la région. La distinction «Energy Globe» a été lancée en 1999 par Wolfgang Neumann, un autrichien pionnier de l'énergie dans son pays pour encourager les initiateurs de projets visant à lutter contre les problèmes environnementaux et à trouver des solutions efficaces pour protéger les ressources fossiles et utiliser les énergies renouvelables, a-t-on fait savoir.

IL EST COMMISSAIRE A LA PAIX ET A LA SECURITE DE L'UNION AFRICAINE

Smaïl Chergui sacré Commandeur de l'Ordre du Mono de la République togolaise

Le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine, l'Algérien Smaïl Chergui a reçu, lundi, la distinction de Commandeur de l'Ordre du Mono de la République togolaise pour les actions menées en faveur de la paix sur le continent africain. «C'est avec humilité que j'ai reçu la distinction de Commandeur de l'Ordre du Mono de la République togolaise dont vient de m'honorer le président FE Gnassingbe. Toute ma reconnaissance pour ce geste d'amitié», a tweeté Smaïl Chergui. «C'est un honneur particulier pour moi d'être élevé à la dignité du Togo. Ce geste qui m'honore et honore l'Union africaine et mon pays l'Algérie représente un témoignage de l'amitié et de la confiance et surtout le partage en commun que nous avons avec le président togolais dans la volonté d'aider le continent africain à dresser les questions de paix et de sécurité. Je crois que cette médaille, à travers mon humble personne, est un hymne national à cette volonté de contribuer à la paix, la



sécurité et la stabilité de notre continent», a déclaré le diplomate, repris par la presse togolaise. Le Commissaire à la paix et à la sécurité de l'Union africaine s'est rendu à Lomé, la capitale togolaise, pour animer la deuxième réunion du

Groupe de soutien à la transition au Mali (GST-Mali). L'Ordre du Mono est la plus haute distinction au Togo. Un millier de Togolais ont reçu cette distinction, depuis sa création en 1961, en plus de quelques personnalités étrangères.

AFFAIRE NADIA LABIDI CONTRE LE PORTE PAROLE DU PT



Le durcissement de la peine requis contre Djelloul Djoudi

Le Parquet de la République près la Cour d'Alger a requis, mercredi, le durcissement de la peine contre l'ancien parlementaire et porte-parole du Parti des Travailleurs (PT), Djelloul Djoudi, poursuivi pour diffamation à l'encontre de l'ancienne ministre de la Culture Nadia Labidi. Le Tribunal de première instance d'El Harrach avait condamné Djelloul Djoudi, en octobre 2020 dans la même affaire, à une peine de 3 mois de prison avec sursis, assortie d'une amende de 50.000 DA, dans l'affaire de diffamation l'opposant à l'ancienne ministre de la Culture, Nadia Labidi. La Cour d'Alger prononcera, le 24 mars courant, le verdict dans cette affaire, a indiqué le président de l'audience. Auditionné par la Cour, Djelloul Djoudi a affirmé que ses déclarations faites en mai 2019 au journal «Liberté» n'étaient que des réponses aux questions du journaliste. «Il ne s'agissait pas de déclarations personnelles mais plutôt en ma qualité de porte-parole du PT», a-t-il ajouté. De son côté, Nadia Labidi a réaffirmé «son attachement à son droit à la réhabilitation», en publiant le jugement dans deux journaux nationaux».

COVID-19

La Tunisie lance sa campagne de vaccination, au Sputnik V, ce samedi

La campagne de vaccination contre le Covid-19 va démarrer samedi 13 mars, en Tunisie, rapporte, mercredi, l'agence de presse TAP, citant le ministre de la Santé



Faouzi Mehdi, «avec la réception du premier lot de vaccin russe Sputnik», a précisé le ministre. Pour Faouzi Mehdi, ce lot va permettre de vacciner 15 mille personnes parmi le personnel travaillant au niveau de la première ligne dans le système de lutte contre le coronavirus, ainsi que les personnes âgées et les personnes atteintes de maladie chronique, avec un rappel au bout de 03 semaines. Le ministre s'est également projeté sur l'échéance de juin prochain, affirmant que trois millions de Tunisiens seront, alors, vaccinés, grâce la réception d'importantes quantités de vaccins.